

Plan d'engagement 2026

Aujourd'hui, nous et nombre de nos clients contribuons aux émissions de gaz à effet de serre. Nous avons mis en place une stratégie visant à réduire nos propres émissions et à développer des solutions pour aider nos clients à investir de manière durable. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/net-zero>.



HSBC Asset Management

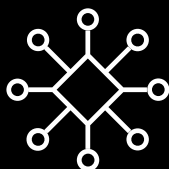
L'objectif du plan d'engagement 2026 de HSBC Asset Management (« HSBC AM ») est de communiquer notre approche de l'engagement pour l'année à venir. Lors de l'élaboration de notre plan, nous tenons compte des enseignements et retours reçus de nos clients au cours de l'année écoulée.

Notre plan d'engagement couvre les actifs cotés (actions et obligations) détenus par les fonds dans nos principaux centres d'investissement¹. Les équipes d'investissement situées dans d'autres lieux seront guidées par les principes énoncés et peuvent également avoir accès aux ressources qui sous-tendent notre approche, mais le niveau d'application peut varier.² Notre plan d'engagement couvre également les classes d'actifs alternatifs cotés. En revanche, il exclut les autres classes d'actifs alternatifs et stratégies gérées par HSBC AM. De plus, les fonds gérés par des tiers et détenus dans le cadre de nos stratégies multi-actifs sont exclus. Pour plus d'informations sur notre approche d'engagement pour les classes d'actifs alternatifs, veuillez consulter [notre site internet](#).

Notre plan d'engagement s'applique sous réserve des lois et réglementations en vigueur.

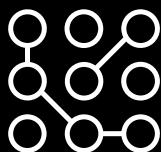
Chez HSBC AM, nous reconnaissons que les enjeux de durabilité peuvent avoir un effet sur la valeur des investissements de nos clients. En tant qu'outil puissant pour atténuer les risques et accroître la valeur des entreprises dans lesquelles nous investissons, nos activités d'engagement jouent un rôle important dans nos processus d'investissement. L'engagement, qu'il s'agisse de discussions directes avec les entreprises ou d'échanges avec d'autres parties prenantes, est essentiel pour fournir des informations utiles à une prise de décision d'investissement plus éclairée et pour promouvoir la création de valeur pour nos clients. L'exercice des droits de vote lors des assemblées générales et l'engagement autour de ces assemblées constituent des éléments centraux de nos activités d'engagement actionnarial.

Nous menons nos activités d'engagement aux niveaux de la société de gestion, des fonds et systémique :



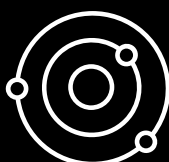
Engagement au niveau de la société de gestion :

gestion des risques et opportunités à l'échelle de nos portefeuilles clients via l'engagement auprès des émetteurs et l'exercice des droits de vote.



Engagement piloté par les fonds :

soutien des objectifs de durabilité, lorsque cela est approprié, pour certains portefeuilles clients de notre gamme de produits d'investissement durable.



Engagement systémique :

traitement des risques de marché et des risques systémiques qui affectent nos portefeuilles clients, au moyen de différentes approches ; il complète l'engagement au niveau des émetteurs, au niveau de la société de gestion et des fonds.

1. Nos principaux pôles d'investissement comprennent la France, l'Allemagne, Hong Kong, l'Inde, le Mexique, Singapour, Taïwan, la Turquie, le Royaume-Uni et les États-Unis.

2. Veuillez noter que HSBC Asset Management n'interviendra pas nécessairement sur l'ensemble des titres entrant dans le périmètre du présent document.

Comment le plan d'engagement actionnarial crée de la valeur pour les investisseurs

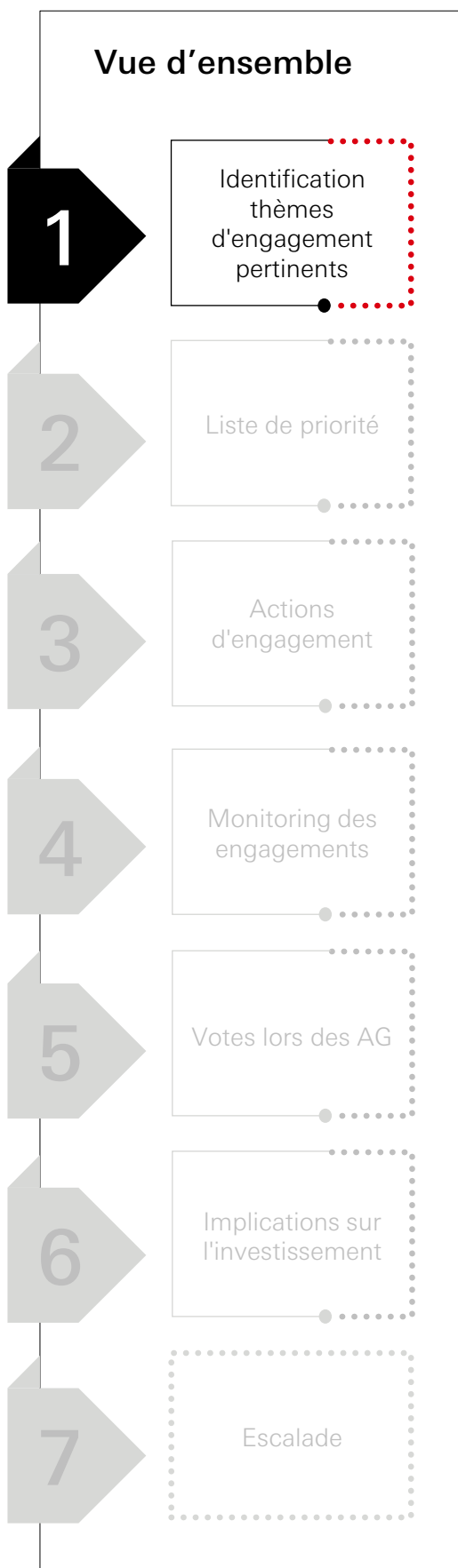
Les preuves empiriques se multiplient quant au lien entre l'engagement et la création de valeur pour les investisseurs³. L'engagement crée de la valeur en :

- 1 Favorisant la croissance** : en tenant les conseils d'administration responsables de la réalisation d'une croissance durable pour les actionnaires.
- 2 Gérant les risques** : en incitant les entreprises à traiter de manière proactive les risques actuels et émergents afin de protéger la valeur pour les investisseurs.
- 3 Améliorant la transparence et la publication d'informations** : en soutenant une meilleure prise de décision d'investissement et en réduisant l'incertitude pour les investisseurs, ce qui peut potentiellement conduire à une baisse du coût du capital. Une meilleure publication d'informations aide également les entreprises à mieux comprendre leurs activités, ce qui se traduit par des améliorations en matière de croissance et de gestion des risques.
- 4 Promouvant une gouvernance solide** : en agissant dans l'intérêt de nos clients pour encourager des standards élevés de comportement sur les marchés où les entreprises opèrent.
- 5 Encourageant des pratiques durables** : en promouvant des pratiques sociales et environnementales responsables afin de gérer les risques, renforcer la confiance des parties prenantes et préserver la licence d'exploitation des entreprises.

Dans la section 2 de notre Plan d'engagement, nous présentons notre approche de l'exercice de l'engagement au niveau de la société de gestion. Dans la section 3, nous décrivons notre approche de l'engagement au niveau des fonds et du système. Dans la section 4, nous donnons un aperçu de notre gouvernance de l'engagement. Dans la section 5, nous fournissons des informations complémentaires sur nos thèmes d'engagement. Notre plan complète notre politique d'engagement et nos principes de vote globaux (« Global Voting Guidelines »), qui sont publiés séparément.

Pour plus d'informations sur les activités d'engagement que nous avons menées et leurs résultats, veuillez-vous référer à notre dernier rapport au UK Stewardship Code.

3. À titre d'exemples, Hoepner et al. (2024) ont constaté que l'engagement peut bénéficier aux actionnaires en réduisant les risques de baisse des entreprises (voir Hoepner, A. G. F., Oikonomou, I., Sautner, Z., Starks, L. T., & Zhou, X. Y. (2024). ESG shareholder engagement and downside risk. *Review of Finance*, 28(2), 483–510. <https://doi.org/10.1093/rof/rfad034>). Bauer et al. (2023) ont montré que les entreprises cibles d'engagements matériels réussis ont significativement surperformé leurs pairs au cours des 14 mois suivants (voir Bauer, R., Derwall, J., & Tissen, C. (2023). Private shareholder engagements on material ESG issues. *Financial Analysts Journal*, 79(4), 64–95. <https://doi.org/10.1080/0015198X.2023.2220648>).

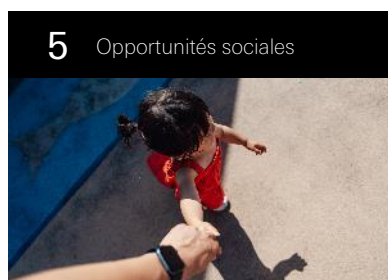
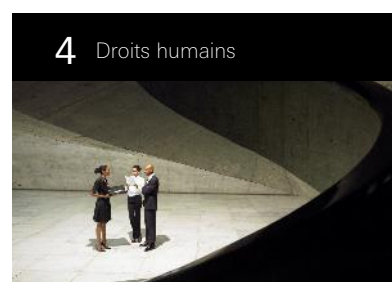
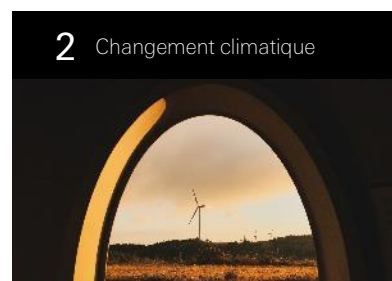


1. Identification des thèmes d'engagement pertinents

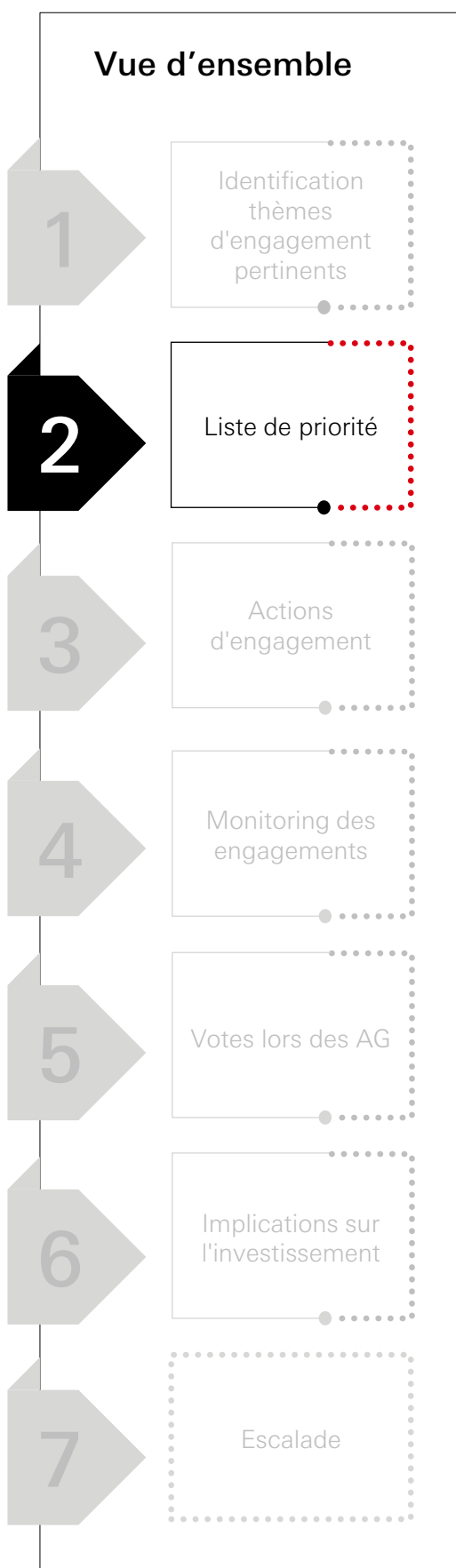
Chaque année, nous définissons nos thèmes d'engagement et les actions clés que les entreprises en portefeuille peuvent mettre en œuvre pour traiter les enjeux associés à ces thèmes, en particulier pour celles présentant une exposition significative aux risques. Lors de la définition de nos thèmes, nous nous concentrons sur les enjeux susceptibles d'avoir un impact financier sur la performance et la création de valeur des entreprises en portefeuille, tout en tenant compte des risques émergents. Les spécialistes sectoriels de nos équipes d'investissement, en collaboration avec notre équipe d'investissement responsable, ont identifié les enjeux pertinents pour les principaux secteurs et industries.

Nos thèmes d'engagement sont également reliés aux indicateurs que nous utilisons pour évaluer si les entreprises peuvent être détenues par les fonds de notre gamme de produits d'investissement durable ⁴.

Pour 2026, nos thèmes sont :



4. Ces indicateurs incluent les indicateurs de principales incidences négatives (PAI) au titre du règlement de l'Union européenne sur la publication d'informations en matière de finance durable (SFDR).



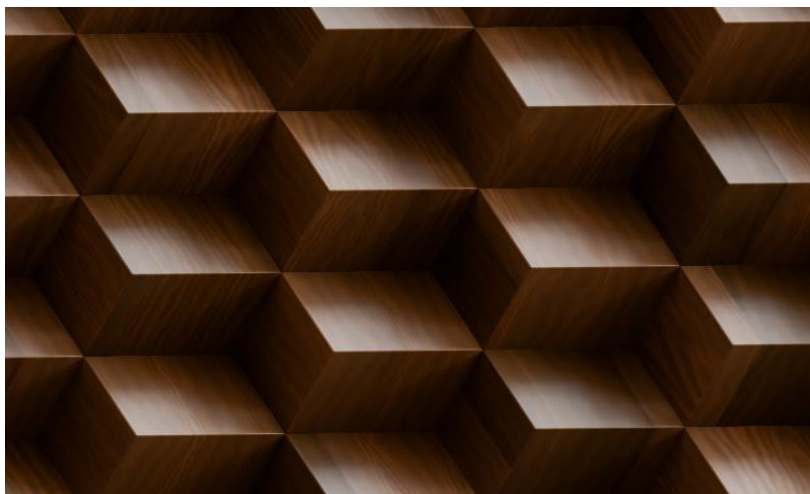
Voir la Section 5 pour plus d'informations sur ces thèmes.

Comment les spécialistes de l'engagement et les équipes d'investissement travaillent ensemble

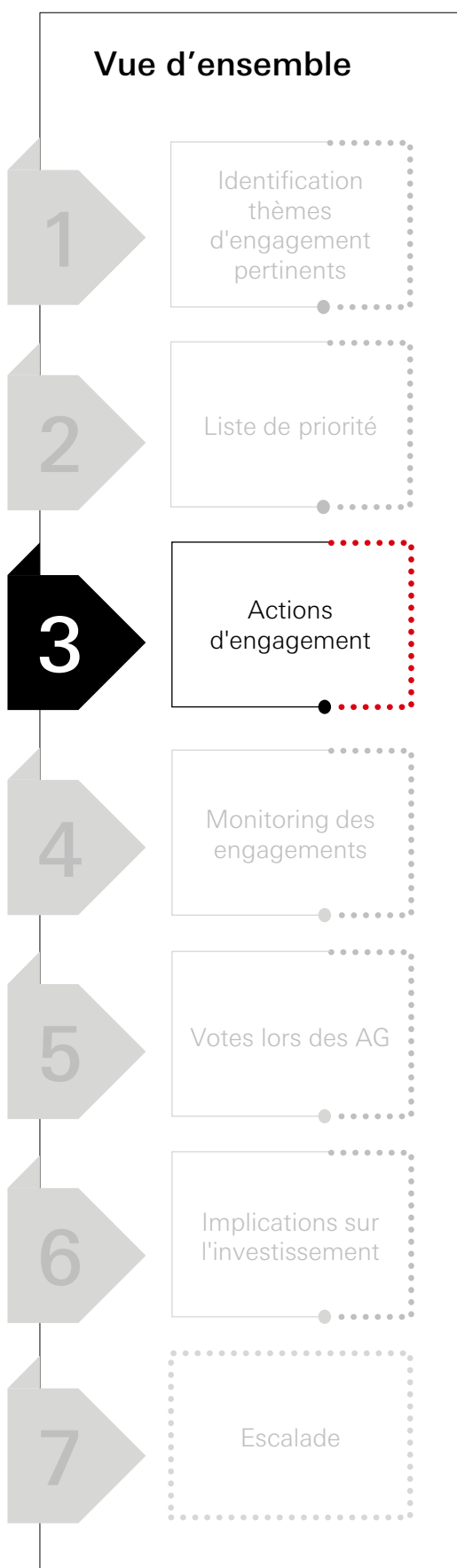
Les « Virtual Sector Teams » (VST) capitalisent les connaissances sectorielles à travers les classes d'actifs et les zones géographiques. Ces équipes rassemblent des analystes en recherche et intégration de la durabilité, des spécialistes de l'engagement, ainsi que des analystes crédit et actions basés dans différentes régions. Les VST sont responsables de la recherche sectorielle, de la supervision de l'élaboration de listes de contrôle en matière de durabilité, de la production des scores associés, et de l'alignement de nos activités d'engagement sur les enjeux de risque.

2. Priorisation des entreprises

Nous tenons une liste prioritaire (« Priority List ») d'émetteurs pour les engagements, afin de nous aider à prioriser les engagements à fort impact qui soutiennent la prise de décision d'investissement⁵. Les émetteurs couverts par les politiques et engagements de HSBC AM, ou détenus dans certains portefeuilles clients de notre gamme de produits d'investissement durable, sont également inclus sur cette liste s'ils répondent à des critères spécifiques. La priorisation des entreprises de cette manière nous aide à suivre la capacité d'engagement et les ressources, et facilite la coordination et la collaboration entre les différentes équipes.



5. Il est important de noter que nous n'engagerons pas nécessairement un dialogue avec toutes les entreprises pour lesquelles nos processus de recherche ont identifié un enjeu pertinent, et que tous les enjeux pertinents ne seront pas nécessairement abordés dans le cadre de nos échanges avec les entreprises que nous avons priorisées.



3. Conduite des engagements

Les engagements sont généralement menés par les spécialistes de l'engagement et par les équipes d'investissement. Les analystes d'investissement et les spécialistes de l'engagement travaillent souvent ensemble pour mener des recherches, élaborer des plans et objectifs d'engagement, et dialoguer avec les émetteurs dans le but de renforcer et protéger la valeur pour les actionnaires. En outre, nos spécialistes de l'engagement, basés au Royaume Uni et à Hong Kong, apportent une expertise régionale, sectorielle et thématique pour conduire les engagements et évaluer la performance en matière de durabilité, afin d'identifier les zones de risque potentiel et de création de valeur.

Les engagements peuvent être menés de diverses manières : réunions en présentiel, appels, lettres ou courriels, visites de sites, échanges avec d'autres parties prenantes lorsque cela est approprié, ou via des organisations sectorielles.

Lorsque nous nous engageons auprès des entreprises en portefeuille et exerçons les droits de vote pour les actifs de nos clients, nous le faisons pour le compte et dans l'intérêt des comptes clients que nous gérons, sans chercher à modifier ou influencer le contrôle de ces entreprises.

Nous menons trois grands types d'engagements :



Engagements ciblés (« purposeful ») :

interactions orientées vers les résultats, visant à obtenir des changements spécifiques de la part d'un émetteur. Ces engagements sont liés à des objectifs d'engagement, que nous suivons dans le temps.



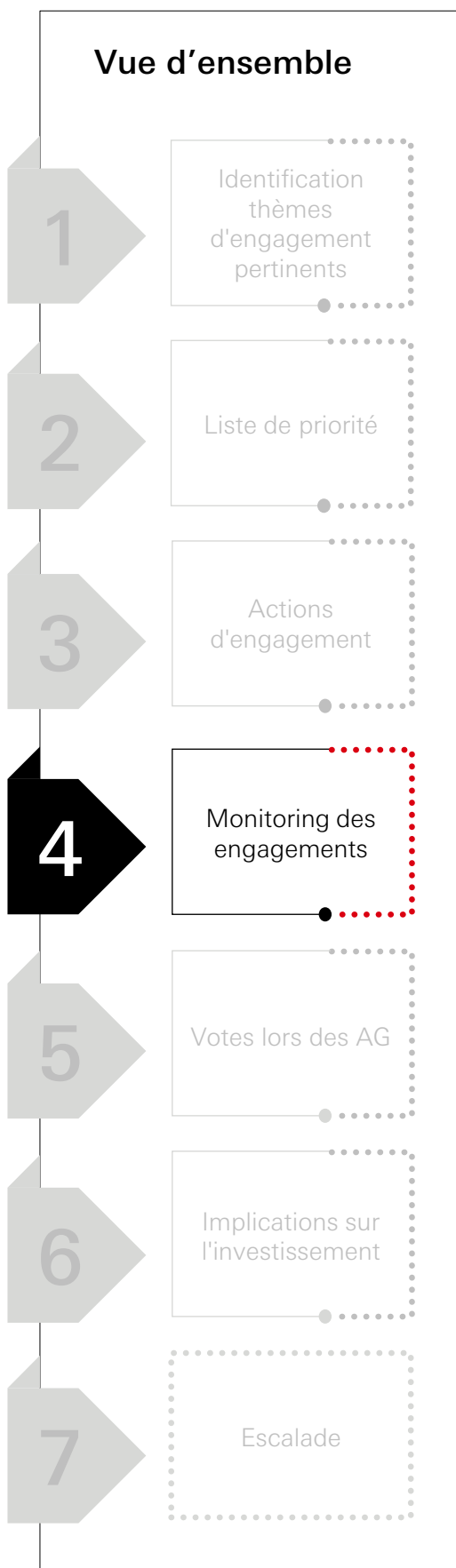
Engagements d'information (« insightful ») :

dialogue bilatéral avec les émetteurs visant à mieux comprendre leurs pratiques, stratégies ou défis liés aux sujets de durabilité, tout en expliquant nos points de vue et pourquoi nous considérons ces sujets comme importants pour l'atténuation des risques ou la création de valeur. Bien qu'ils ne comportent pas la définition d'objectifs spécifiques, ces échanges fournissent des informations détaillées qui peuvent alimenter nos activités d'investissement responsable, telles que notre processus de diligence raisonnable en matière de durabilité.



Suivi d'investissement (« investment monitoring ») :

interactions régulières avec les entreprises, telles que les conférences téléphoniques sur les résultats. Ces événements portent généralement sur des sujets financiers et stratégiques et peuvent parfois couvrir des sujets de durabilité.



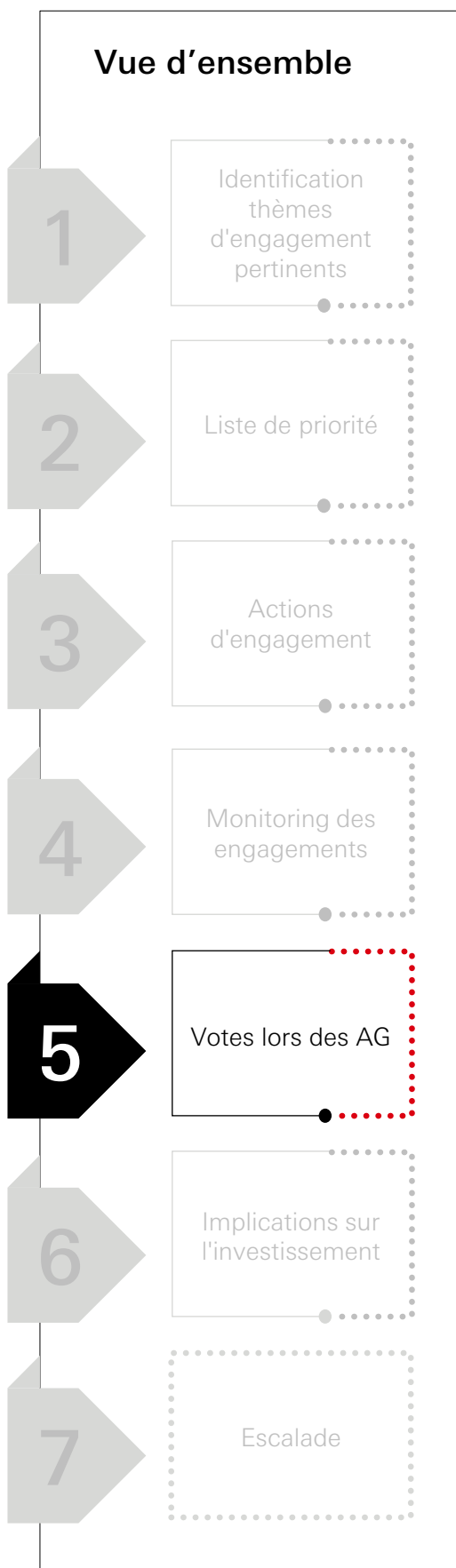
4. Suivi des progrès des engagements

Les activités d'engagement sont enregistrées dans des outils internes de suivi des engagements, qui permettent de suivre les progrès réalisés et les sujets abordés, ainsi que d'intégrer les enseignements tirés des engagements dans nos plateformes de recherche d'investissement.

Pour les engagements ciblés, nous suivons les progrès par rapport aux objectifs d'engagement au travers de cinq étapes :

Étape 1	Préoccupations exprimées	nous partageons nos préoccupations avec l'émetteur et soulignons la nécessité d'agir.
Étape 2	Préoccupations reconnues	l'émetteur reconnaît nos préoccupations.
Étape 3	HSBC AM soutient le changement	nous fournissons des orientations et des exemples pour encourager un changement positif.
Étape 4	Plan établi	l'émetteur élabore un plan pour répondre à nos préoccupations.
Étape 5	Changement réalisé	le changement souhaité est mis en œuvre et les résultats sont documentés.

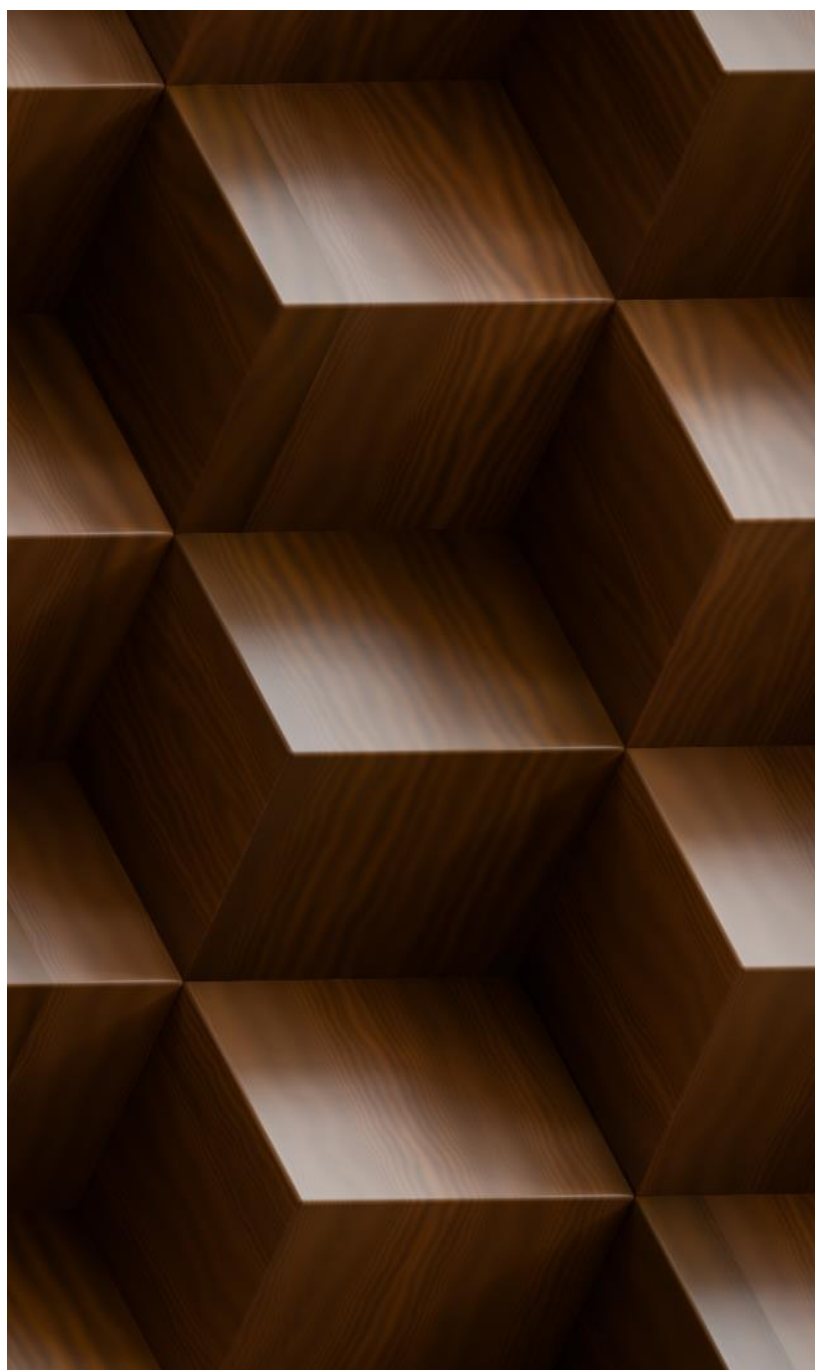
Si un émetteur montre des progrès insuffisants en réponse à nos demandes de changement et que nous estimons que ce manque de progrès peut accroître le risque ou nuire à la valeur par rapport à l'objectif d'investissement du fonds ou du mandat, nous pouvons déclencher notre processus d'escalade en matière d'engagement (voir ci-dessous).

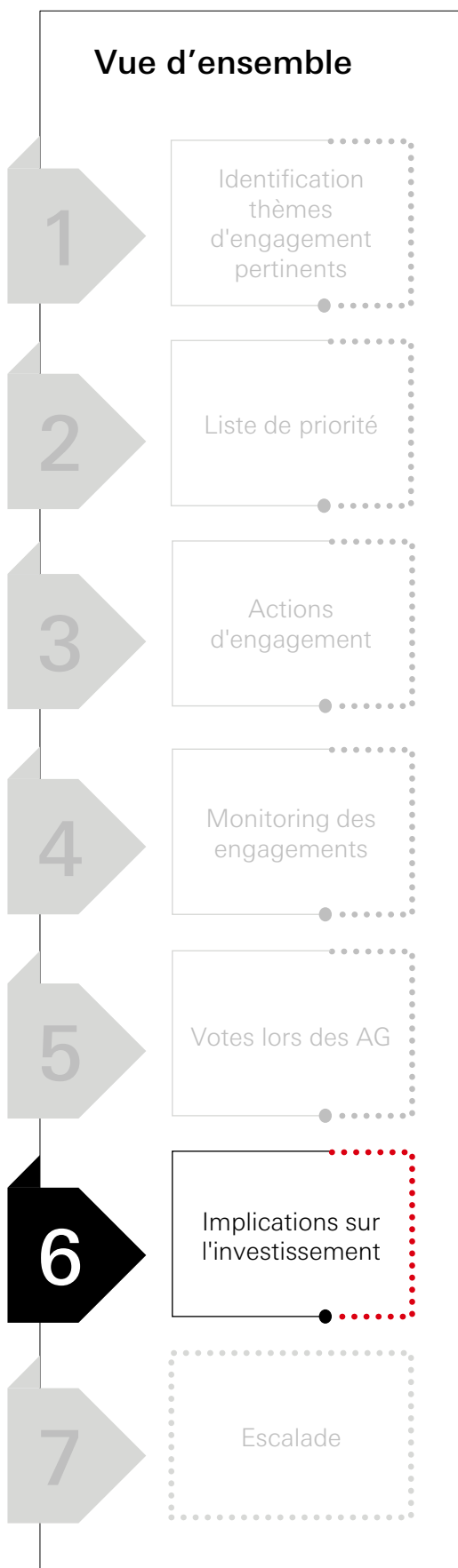


5. Vote en assemblée générale

L'exercice de nos droits de vote est un élément central de nos activités d'engagement et de notre approche plus large d'investissement responsable.

Nos Principes mondiaux de vote sont mis à jour chaque année et peuvent être consultés [ici](#).





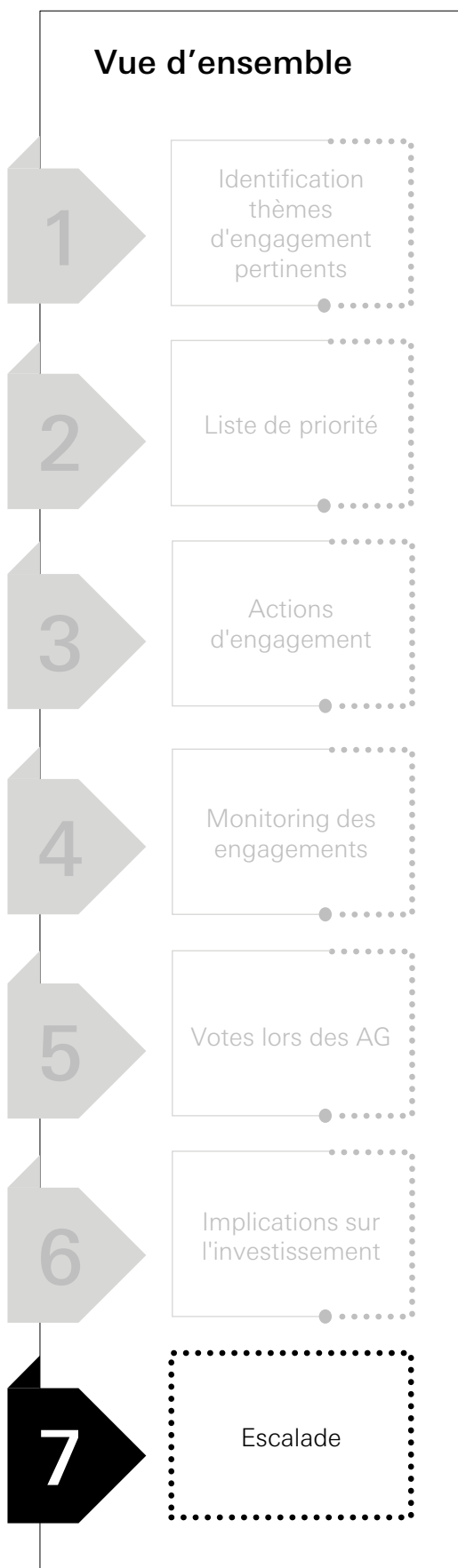
6. Implications pour l'investissement

Les activités d'engagement peuvent éclairer la prise de décision d'investissement, notamment l'inclusion ou l'exclusion d'émetteurs au sein de certains fonds ou de leurs univers d'investissement, ou l'introduction de restrictions d'investissement sur un titre (par exemple, « ne pas renforcer »). Cela peut inclure des décisions d'investissement liées aux politiques et engagements de HSBC AM, ainsi qu'aux processus de diligence raisonnable en matière de durabilité, le cas échéant.

Nos spécialistes de l'engagement peuvent travailler avec les équipes d'investissement pour contribuer à l'évaluation des enjeux pertinents pour chaque entreprise, en identifiant les risques et opportunités et leurs implications potentielles pour l'investissement.

Diligence raisonnable en matière de durabilité

La diligence raisonnable fait partie de notre processus de recherche et de gouvernance, conçu pour traiter et gérer les risques de durabilité associés aux émetteurs dans nos stratégies d'investissement actives fondamentales traditionnelles et durables. Par exemple, une diligence raisonnable peut être déclenchée pour des émetteurs en infraction avec nos politiques ou nos seuils de risque, ou s'ils ne répondent pas aux exigences minimales d'un fonds ou produit HSBC AM. Une fois la diligence raisonnable effectuée, différentes actions de suivi peuvent être envisagées, notamment la décision de maintenir ou non l'émetteur en portefeuille.



7. Options d'escalade en matière d'engagement

Les options d'escalade possibles en matière d'engagement incluent, sans s'y limiter, le dialogue avec la direction générale ou les membres du conseil d'administration (y compris par écrit), et la participation à des initiatives sectorielles. Pour les entreprises dans lesquelles nous détenons des actions cotées, les options d'escalade incluent également le vote contre certaines résolutions proposées par la direction, notamment (ré)élections d'administrateurs, et la co-signature de résolutions d'actionnaires.

Les options d'escalade choisies, ainsi que l'ordre et le calendrier dans lesquels elles sont mises en œuvre, varient selon l'émetteur en fonction du contexte spécifique. Nous tenons également compte des spécificités des marchés et des régions, telles que les attentes culturelles, les défis géopolitiques, ainsi que les lois, réglementations et pratiques locales.

Les décisions d'escalade sont guidées par plusieurs facteurs, notamment la réactivité de l'émetteur à nos demandes et la rapidité de mise en œuvre des changements ; la pertinence de l'enjeu et son potentiel impact négatif sur la valeur pour les actionnaires ; et la capacité de l'action d'escalade choisie à traiter efficacement l'enjeu.

Nous ne commentons pas publiquement nos engagements auprès des entreprises, mais nos décisions de vote sont publiquement disponibles via notre Proxy Voting Dashboard⁶.

6. Notre tableau de bord de vote par procuration est accessible via ce lien : <https://vds.issgovernance.com/vds/#/MjIwNw==>.

3. Notre approche de l'engagement au niveau des fonds et du système

L'engagement piloté par les fonds

L'engagement piloté par les fonds peut soutenir les objectifs de durabilité, lorsque cela est approprié, pour certains portefeuilles clients de notre gamme de produits d'investissement durable. Les engagements liés à l'engagement piloté par les fonds sont ajoutés à notre liste prioritaire.

Certains fonds labellisés durables, tels que ceux relevant du Label ISR de l'État français et du cadre britannique Sustainability Disclosure Requirements (SDR), peuvent être tenus de se conformer aux réglementations locales en matière de stratégies d'engagement et d'escalade.

Stewardship systémique

Nous pouvons participer à des activités d'engagement systémique afin de traiter les risques et opportunités affectant le marché dans son ensemble ou le système financier, lorsque cela est pertinent pour les portefeuilles de nos clients et conforme aux exigences légales applicables.

La participation à des initiatives sectorielles nous apporte des recherches, ressources, informations et expertises précieuses que nous pouvons mobiliser au besoin, améliorant ainsi notre efficacité. De plus, ces engagements renforcent notre voix en tant qu'investisseur minoritaire, créant in fine davantage de valeur pour nos clients. Il peut s'agir d'initiatives menées avec d'autres gérants d'actifs et propriétaires d'actifs, d'engagements de politique publique, ainsi que d'engagements avec des fournisseurs d'indices, des prestataires de services et d'autres parties prenantes, le cas échéant.

Nous cherchons à identifier des opportunités d'engagement avec les régulateurs, les gouvernements ou les autorités monétaires, principalement via notre participation à des associations sectorielles ou de finance durable, afin de partager des points de vue sur l'élaboration des politiques. Nos échanges avec les régulateurs incluent des réponses aux consultations sectorielles sur les pratiques de durabilité, y compris les cadres de durabilité, les normes de reporting ou d'audit.

HSBC Asset Management agit de manière indépendante dans ses décisions d'investissement et de vote. Nous ne coordonnons pas nos décisions d'investissement ou de vote avec d'autres membres d'organismes d'engagement sectoriels.



Notre plan d'engagement est mis à jour chaque année et approuvé par les comités et instances décrits ci-dessous.

Gouvernance et supervision des activités d'engagement

La supervision des activités d'engagement est intégrée dans notre cadre de gouvernance, notamment :

- ◆ **Asset Management Global Operating Committee:** présidé par le Directeur général de HSBC AM, ce comité supervise la mise en œuvre de la stratégie de durabilité dans l'ensemble des implantations d'Asset Management, en veillant à l'alignement avec la stratégie de durabilité du Groupe HSBC.
- ◆ **Responsible Investment Committee:** présidé par le Directeur des investissements (Global CIO) de HSBC AM, ce comité définit les propositions de stratégie, de positionnement et de politiques en matière d'Investissement Responsable (RI). Il vise à développer et renforcer les processus internes pour mettre en œuvre les politiques RI et les objectifs d'investissement, au sein des équipes d'investissement, des fonctions et des régions. Le Responsible Investment Committee est un sous-comité de l'Asset Management Sustainability Oversight Committee.
- ◆ **Stewardship Committee:** présidé par le Responsable de l'engagement de HSBC AM, ce comité supervise la mise en œuvre et la réalisation du Plan d'engagement, des Principes mondiaux de vote et des aspects « stewardship » des politiques (par exemple, la politique charbon) au sein de la fonction d'investissement. Il fournit également des orientations aux parties prenantes internes sur les questions d'engagement et les priorités thématiques, en partageant les bonnes pratiques de marché et de l'industrie lorsque cela est pertinent. Le Stewardship Committee est un sous-comité du Responsible Investment Committee.

Ressources dédiées aux activités d'engagement

La fonction stewardship fait partie de l'équipe Investissement Responsable de HSBC AM. Elle pilote nos activités de vote et d'engagement, et est responsable de l'intégration de l'engagement actionnarial dans notre processus de recherche d'investissement.

Les activités d'engagement actionnarial sont également menées par d'autres collaborateurs au sein de la fonction d'investissement, notamment des analystes et des gérants de portefeuille, ce qui nous permet d'étendre nos efforts d'engagement actionnarial à un large éventail d'entreprises et de marchés. La fonction stewardship fournit un soutien et des formations aux équipes d'investissement impliquées dans les activités d'engagement actionnarial.



Nos activités d'engagement actionnarial sont également soutenues par les équipes opérationnelles, de service client et de technologie.

Conflits d'intérêts

Pour notre approche en matière de conflits d'intérêts, veuillez-vous référer à notre politique publiée en ligne.⁷

7, Un résumé de la Politique de gestion des conflits d'intérêts de HSBC AM est accessible via ce lien <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/Files/attachments/france/common/policy/amqfr-conflit-interet-fr.PDF>.

Dans cette section, nous présentons nos thèmes d'engagement et les principales actions qui, selon nous, permettent de réduire les risques et/ou de créer de la valeur, et que nous encourageons les entreprises en portefeuille à mettre en œuvre pour traiter les enjeux associés à ces thèmes.

Ces actions fournissent des indications sur les bonnes pratiques. Nous reconnaissons que les émetteurs se situent à des stades de maturité différents. En pratique, nous adaptons notre approche pour refléter les circonstances spécifiques, le niveau de maturité et l'exposition aux risques de chaque organisation. Notre objectif est de définir des objectifs d'engagement clairs, actionnables et adaptés aux capacités et au contexte des émetteurs avec lesquels nous dialoguons. Cela inclut une forte attention au contexte régional, en particulier pour les marchés émergents et les économies en développement (EMDE), afin de trouver le bon équilibre entre changement significatif et spécificités de chaque région.

Les actions clés que nous présentons ne sont pas exhaustives, et nous reconnaissons que nombre de nos thèmes sont interconnectés, chacun pouvant influencer et être influencé par les autres.

Vue d'ensemble des thèmes

Thèmes	Principaux sujets d'engagements	
Gouvernance d'entreprise	➤	Efficacité du conseil d'administration Responsabilité Standards de marché Reporting et transparence
Changement climatique	➤	Stratégie Risques et reporting Adaptation et risques physiques Transition juste Gouvernance
Bioéconomie et capital naturel	➤	Stratégie Risque et reporting Gouvernance Engagement
Droit de l'homme	➤	Politique et supervision Diligence raisonnable et atténuation Mécanismes de recours et remédiation Gestion de la chaîne d'approvisionnement et des sous-traitant Suivi continu et reporting
Opportunités sociales	➤	Condition de travail Rémunération équitable Inclusion et sentiment d'appartenance Accès et accessibilité
Technologie de confiance et données	➤	Risques liés à la technologie et aux données Sécurité et protection Vie privée et droits numériques Solutions technologiques et de données

Gouvernance d'entreprise



Pourquoi nous nous engageons

Nous considérons qu'une bonne gouvernance d'entreprise est essentielle à la réussite des entreprises et à la création de valeur. Elle fournit le cadre de la responsabilité, de la transparence et de la prise de décision efficace.

Les conseils d'administration sont responsables du maintien de standards élevés de gouvernance d'entreprise et de la supervision de la direction quant à la performance de l'entreprise. Ils jouent un rôle important dans la supervision de la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise et dans la promotion d'une culture d'entreprise forte, alignée sur les intérêts des investisseurs et les attentes plus larges des parties prenantes. Les conseils supervisent également la gestion des risques et opportunités par l'entreprise, ainsi que les décisions d'allocation du capital, y compris celles liées à la durabilité. Nous pensons qu'un conseil d'administration efficace aidera la direction à naviguer dans l'environnement macroéconomique complexe et incertain actuel, en renforçant la résilience de l'entreprise.

Dans nos engagements, nous attendons de nos entreprises en portefeuille qu'elles respectent des standards élevés de gouvernance d'entreprise. Tout comme les conseils d'administration tiennent la direction responsable, notre rôle est de tenir les conseils d'administration responsables au nom de nos clients.

Les enjeux liés à ce thème incluent :

Ethique des affaires	Corruption et instabilité
Gestion de l'environnement légal et réglementaire	Gestion des risques d'entreprise
Problèmes de gouvernance (rémunération, structure de l'actionariat, conseil, rémunération des dirigeants)	Transparence, reporting et comptabilité

Gouvernance d'entreprise

Approche d'engagement

Nous nous référons aux Global Governance Principles (2021)⁸ de l'International Corporate Governance Network (ICGN), aux Principes de gouvernance d'entreprise du G20/OCDE (2023)⁹, ainsi qu'aux codes locaux.

Efficacité du conseil d'administration

- ◆ Lors de la définition des objectifs d'engagement, nous reconnaissons l'interdépendance des différents enjeux de gouvernance. Par exemple, la séparation des fonctions de président et de directeur général, le niveau global d'indépendance et de diversité du conseil sont étroitement liés à l'approche du conseil en matière de planification de la succession. La planification de la succession peut être influencée par la présence d'un actionnaire de contrôle, d'un dirigeant très influent ou d'une culture et de valeurs fortement ancrées.
- ◆ Pour que les administrateurs puissent remplir leurs fonctions et responsabilités, nous considérons plusieurs attributs, notamment, sans s'y limiter, l'expérience de leadership pertinente, l'indépendance, les compétences, la planification de la succession, l'assiduité et le temps consacré, ainsi que la composition et l'efficacité des comités du conseil.

Responsabilité

- ◆ Nous attendons des stratégies d'entreprise et des structures d'incitation qu'elles soient alignées sur les intérêts des actionnaires minoritaires, et que le conseil agisse pour les protéger. Cela inclut la garantie de niveaux et de structures de rémunération appropriés,
- ◆ La mise en place de garde-fous contre une concentration excessive du pouvoir (par exemple, via des droits de vote multiples), ainsi que des politiques solides d'allocation du capital et de retour aux actionnaires.
- ◆ Nous engageons également le dialogue avec les entreprises sur la continuité d'activité, la gestion des incidents, l'éthique des affaires, la lutte contre la corruption, les mécanismes d'alerte professionnelle (whistleblowing) et l'efficacité de l'audit. Nous attendons des conseils qu'ils assurent la supervision de ces sujets et des mesures de remédiation.

Standards de marché

- ◆ Nous cherchons à dialoguer avec les régulateurs et à répondre aux consultations de marché visant à renforcer la gouvernance d'entreprise, soit directement avec les normalisateurs, soit via des associations sectorielles. Nous participons à des organisations et initiatives sectorielles, y compris celles axées spécifiquement sur les sujets de durabilité. (Voir la section Stewardship systémique en Section 4 pour plus d'informations.)

Reporting et transparence

- ◆ Nous encourageons les entreprises à expliquer comment elles identifient et gèrent les risques de durabilité, ainsi que la manière dont le conseil supervise ces risques.
- ◆ Nous soutenons l'adoption des normes de reporting de durabilité de l'IFRS et plaidons pour la vérification de ces informations afin de renforcer la confiance des investisseurs.
- ◆ Nous soutenons également la transparence sur la fiscalité, les activités de lobbying et les dons politiques.

8. Les Principes mondiaux de gouvernance de l'ICGN sont accessibles via ce lien: <https://www.icgn.org/icgn-global-governance-principles>.

9. Les Principes de gouvernance d'entreprise du G20/OCDE sont accessibles via ce lien: <https://www.oecd.org/corporate/principles-corporate-governance/>.

Changement climatique



Pourquoi nous nous engageons

Le changement climatique continue de transformer notre monde, avec des implications systémiques et de grande ampleur pour les investisseurs. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), dans son dernier rapport de synthèse, estime que les émissions ont déjà entraîné une hausse de 1,1 °C, avec un dépassement probable de 1,5 °C d'ici 2030¹⁰. Sans action significative, les températures mondiales devraient augmenter de 2,2 °C à 3,5 °C d'ici 2100¹¹. Une telle hausse entraînerait des événements météorologiques extrêmes plus fréquents, une élévation du niveau de la mer et des dommages écologiques irréversibles.

Une exposition accrue à des températures extrêmement élevées est associée à une baisse des revenus et du résultat opérationnel des entreprises¹², tandis que les variations de température et les chocs climatiques sont liés à des impacts économiques négatifs¹³. Même avec des réductions significatives des émissions aujourd'hui, l'économie mondiale devrait subir des pertes de revenus substantielles d'ici 2050.

Pour traiter les risques climatiques, les décideurs politiques et les régulateurs ont pris des mesures visant à réduire les émissions, améliorer le reporting climatique et renforcer la gestion des risques, tout en facilitant l'orientation des capitaux vers les entreprises à la pointe de la transition vers une économie bas carbone. Cependant, l'environnement réglementaire mondial reste volatil, les dynamiques politiques changeantes ajoutant une incertitude supplémentaire. Pour nos entreprises en portefeuille, cela se traduit par une exposition croissante aux risques de transition et la nécessité d'adopter des stratégies flexibles et prospectives, alignées sur les objectifs de durabilité tout en naviguant dans des cadres réglementaires en évolution¹⁴.

Le coût de l'inaction est estimé largement supérieur au coût des mesures d'atténuation nécessaires pour limiter le réchauffement à 2 °C. L'adaptation seule nécessite des investissements considérables ; les pays en développement, par exemple, auraient besoin de 215 à 387 milliards de dollars par an au cours de cette décennie pour s'adapter au changement climatique.

Pour les investisseurs, la prise en compte des risques climatiques physiques dans les portefeuilles et la recherche active d'investissements dans des solutions d'adaptation peuvent renforcer la résilience de leurs portefeuilles face aux impacts du changement climatique¹⁵.

L'engagement d'entreprise joue un rôle clé dans l'intégration des risques et opportunités climatiques dans les stratégies d'investissement, en encourageant les entreprises à se préparer à un environnement climatique en mutation.

10. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2023). Résumé à l'intention des décideurs. Dans H. Lee & J. Romero (dir.), *Changement climatique 2023 : Rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I, II et III au Sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* (pp. 1-34). GIEC. <https://doi.org/10.59327/IPCC/AR6-9789291691647.001>.
11. Ibid
12. Pankratz, N., Bauer, R., & Derwall, J. (2023). Climate change, firm performance, and investor surprises. *Management Science*, 69(12). <https://doi.org/10.1287/mnsc.2023.4685>.
13. Tol, R. S. J. (2024). A meta-analysis of the total economic impact of climate change. *Energy Policy*, 185, 113922. <https://doi.org/10.1016/j.enpol.2023.113922>.
14. Voir l'article suivant pour une étude sur la manière dont le risque de transition affecte la performance des entreprises selon les régions : Reboredo, J. C., & Ugolini, A. (2022). Climate transition risk, profitability, and stock prices. *International Review of Financial Analysis*, 83, 102271. <https://doi.org/10.1016/j.irfa.2022.102271>.
15. Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). (2023). Rapport sur l'écart en matière d'adaptation 2023. <https://www.unep.org/resources/adaptation-gap-report-2023>.

Changement climatique

Les enjeux liés à ce thème incluent :



Politiques d'investissement responsable

Nos politiques mondiales d'investissement responsable ont été élaborées pour guider nos activités d'investissement et d'engagement. Nos politiques sont susceptibles d'évoluer au fil du temps pour répondre aux normes mondiales, aux évolutions réglementaires et aux préférences des clients.

Politique charbon

Dans le cadre de la politique charbon de HSBC AM, nous nous engageons auprès des entreprises dont plus de 10 % du chiffre d'affaires provient du charbon thermique et/ou métallurgique, en donnant la priorité à celles sur lesquelles nous avons la plus forte exposition.

Politique énergétique

Dans le cadre de la politique énergie de HSBC AM, nous nous engageons auprès des émetteurs cotés responsables d'environ 70 % des émissions pertinentes et évaluons leurs plans de transition. Nous avons commencé à dialoguer avec les entreprises des secteurs pétrole & gaz et services aux collectivités (Power & Utilities) de ce groupe, et nous continuerons à échanger avec ces entreprises au fur et à mesure de leur transition.



16. Les politiques de HSBC AM, y compris nos politiques relatives au charbon et à l'énergie, sont disponibles via ce lien : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/professional-investors/about-us/responsible-investing/policies>

Changement climatique

Approche d'engagement

Lors de nos engagements avec les entreprises, nous prenons en compte une variété de risques et d'opportunités de création de valeur, y compris notre évaluation interne de l'alignement net zéro pour les émetteurs représentant 70 % de nos émissions financées. Nous mettons en avant ci-dessous les bonnes pratiques et encourageons les entreprises prioritaires, pour lesquelles le changement climatique est un enjeu pertinent, à progresser vers ces pratiques.

Stratégie climatique,

y compris décarbonation et réduction des émissions

- ◆ Définir une ambition net zéro couvrant l'ensemble des activités et opérations matérielles de l'entreprise, alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.
- ◆ Développer des objectifs clairs de réduction des émissions à court et moyen terme pour les émissions de scope 1, scope 2 et scope 3 matérielles.
- ◆ Définir des stratégies de décarbonation sectorielles soutenant la réalisation de l'objectif net zéro de l'entreprise, incluant des solutions climatiques et des objectifs de croissance des revenus « verts ».
- ◆ Détailler les plans d'investissement (capex) soutenant les objectifs climatiques de l'entreprise.
- ◆ Pour les entreprises couvertes par nos politiques charbon ou énergie, présenter un plan de transition crédible.

Risques climatiques et reporting

- ◆ Publier les données d'émissions et en faire vérifier l'exactitude par un tiers indépendant.
- ◆ Publier un reporting complet sur les risques climatiques et les scénarios, incluant les hypothèses utilisées (par exemple, prix du carbone). Nous encourageons fortement les entreprises à s'aligner sur les recommandations de la TCFD et à reporter conformément à IFRS S2.

Adaptation au climat et risques physiques

- ◆ Évaluer et publier les risques potentiels, les lacunes de résilience et les opportunités liés aux impacts physiques du climat à court, moyen et long terme, en se référant à des trajectoires établies. Cette évaluation doit couvrir les actifs, les opérations et la chaîne de valeur de l'entreprise.
- ◆ Développer un plan clair pour gérer, suivre et s'adapter aux risques physiques, incluant des mesures pour renforcer la résilience opérationnelle et celle de la chaîne de valeur, ainsi que des indicateurs et objectifs pour suivre les progrès dans le temps.
- ◆ Intégrer les risques climatiques physiques dans la stratégie d'entreprise, les plans d'investissement et les processus de gestion des risques afin de soutenir la résilience de l'activité.
- ◆ Publier les impacts des événements physiques sur les opérations et la chaîne de valeur de l'entreprise, lorsque ces impacts sont significatifs.
- ◆ Évaluer comment les aléas climatiques physiques – tels que le stress thermique, la fumée des feux de forêt, les événements météorologiques extrêmes et les maladies vectorielles – affectent la santé des travailleurs, des clients, des communautés et d'autres parties prenantes, et publier la réponse de l'entreprise,
- ◆ Y compris les mesures d'atténuation et/ou les opportunités associées, lorsque cela est pertinent pour le secteur.

Changement climatique

Transition Juste

- ◆ Expliquer comment l'entreprise a dialogué avec les parties prenantes, y compris les salariés, les fournisseurs et les communautés, pour identifier les impacts associés à la transition énergétique dans sa stratégie climatique.
- ◆ Identifier les risques et opportunités liés à la transition juste et développer une approche appropriée pour traiter ces enjeux.
- ◆ Intégrer des objectifs de transition juste dans les plans de transition, par exemple des indicateurs ou objectifs spécifiques en matière de formation et de développement des salariés, de création d'emplois verts et de dialogue social, entre autres.

Gouvernance climatique, y compris lobbying

- ◆ S'assurer que la direction générale est responsable de la stratégie climatique de l'entreprise et que le conseil d'administration exerce une supervision suffisante des risques climatiques matériels.
- ◆ Publier la position de l'entreprise en matière de lobbying climatique et évaluer l'alignement des activités de lobbying avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Focus : émissions de méthane

Le méthane est un contributeur important au réchauffement climatique, le secteur des combustibles fossiles représentant plus de 35 % des émissions de méthane d'origine anthropique¹⁷. Pour s'aligner sur le scénario net zéro d'ici 2050 de l'AIE (International Energy Agency ou Agence internationale de l'énergie), les émissions doivent diminuer de 75 % d'ici 2030, l'AIE estimant que 30 % des émissions de méthane peuvent être évitées sans coût net pour le secteur des combustibles fossiles.¹⁸

La réduction des émissions de méthane dans les secteurs de l'extraction du charbon et du pétrole et gaz offre les opportunités les plus importantes et les plus immédiates. Le méthane est émis lors de l'extraction du charbon et via les fuites, le torchage et le dégazage dans les opérations pétrolières et gazières, entraînant des inefficiences et des pertes financières. Ces secteurs font l'objet d'une attention accrue en raison du durcissement des réglementations mondiales.

Nous encourageons les entreprises de ces secteurs à réduire activement leurs émissions de méthane en les mesurant et en les reportant de manière transparente, en définissant des stratégies de réduction avec des objectifs clairs et en participant à des initiatives telles que l'Oil and Gas Methane Partnership (OGMP – Partenariat pétrole et gaz méthane) 2.0.¹⁹

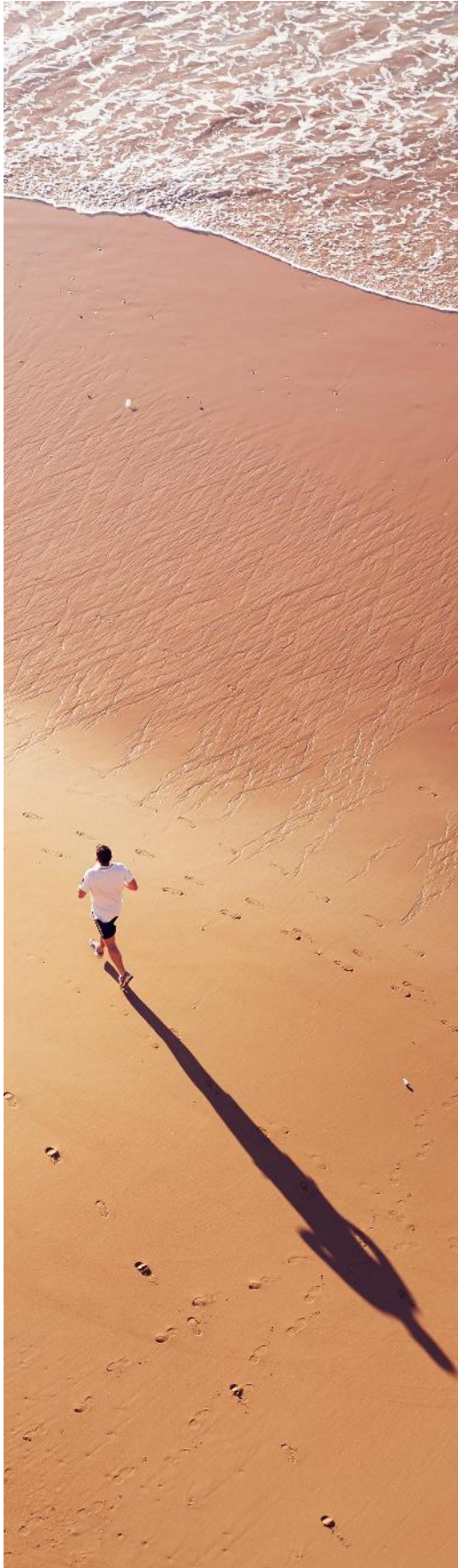
Les investisseurs peuvent faciliter la transformation en dialoguant avec les entreprises, en soutenant l'élaboration de politiques et en affinant les méthodologies d'évaluation. La réduction des émissions de méthane est à la fois une nécessité réglementaire et une opportunité d'améliorer l'efficacité opérationnelle et la performance financière. En répondant à ces attentes, les entreprises peuvent démontrer leur leadership dans la gestion du méthane, atténuer les risques réglementaires et de marché, et contribuer aux objectifs climatiques mondiaux, protégeant et renforçant ainsi les rendements à long terme pour les investisseurs.

17. Agence internationale de l'énergie. (2025). Global Methane Tracker 2025 : Comprendre les émissions de méthane.. <https://www.iea.org/reports/global-methane-tracker-2025/understanding-methane-emissions>.

18. Ibid.

19. Veuillez consulter le lien suivant pour plus d'informations : <https://www.ogmpartnership.org/>.

Bioéconomie et capital naturel



Pourquoi nous nous engageons

La bioéconomie, dans ce contexte, désigne un système économique qui utilise des ressources biologiques, telles que les plantes, les animaux et les micro-organismes, pour produire des aliments, des matériaux et de l'énergie. Le capital naturel désigne les stocks d'actifs naturels de la planète, y compris la géologie, le sol, l'air, l'eau et l'ensemble des êtres vivants.

La perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes naturels ont atteint des niveaux critiques, posant des risques économiques, écologiques et sociaux significatifs. Les services écosystémiques sont importants pour de nombreux secteurs et entreprises dans lesquels nous investissons pour le compte de nos clients – plus de la moitié du PIB mondial est estimée comme étant modérément ou fortement dépendante de la nature et de ses services²⁰. De même, le dépassement de « points de bascule » dans des services écosystémiques clés, tels que la pollinisation sauvage, les pêches marines et la production de bois, pourrait entraîner des pertes de 2 700 milliards de dollars de PIB mondial d'ici 2030 – soit plus de 2 % de la production mondiale – les pays à faible revenu étant les plus touchés²¹. Les entreprises qui ont un impact négatif sur la biodiversité et la nature sont de plus en plus exposées à des risques réglementaires et de réputation, à mesure que les gouvernements et le public accordent davantage d'attention à ces enjeux.

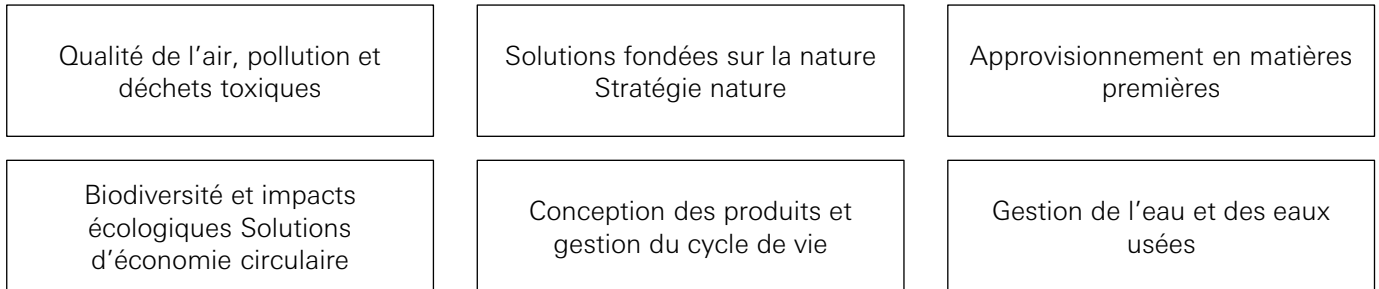
Plus d'un quart des espèces mondiales seraient désormais menacées d'extinction²². Ce déclin met en péril des services écosystémiques essentiels au bien-être humain, tels que la pollinisation, la purification de l'eau et la régulation du climat. La nature offre de nombreux bénéfices sociaux à la société, en plus de sa valeur intrinsèque. En conséquence, l'intérêt des investisseurs pour les modèles économiques qui contribuent à restaurer, plutôt qu'à dégrader, la biodiversité et la nature est croissant.

La bioéconomie et le capital naturel sont des sujets vastes et complexes, mais ils peuvent être abordés dans nos engagements en se concentrant sur des domaines clés, notamment (sans s'y limiter) la déforestation, les pratiques agricoles (telles que l'agriculture régénératrice), l'élevage responsable (y compris le bien-être animal et la lutte contre la résistance antimicrobienne), la surexploitation des ressources naturelles, la pollution (air, eau, sols) et la promotion de l'économie circulaire.

20. World Economic Forum. (2020). Les risques liés à la nature augmentent : pourquoi la crise qui touche la nature est importante pour les entreprises et l'économie. https://www3.weforum.org/docs/WEF_New_Nature_Economy_Report_2020.pdf. Voir également PricewaterhouseCoopers. (2023). Gérer les risques liés à la nature : un guide pour les entreprises. <https://www.pwc.com/gx/en/strategy-and-business/content/sbpwc-2023-04-19-Managing-nature-risks-v2.pdf>.
21. Johnson, J. A., Ruta, G., Baldos, U., Cervigni, R., Chonabayashi, S., Corong, E., Gavryliuk, O., Gerber, J., Hertel, T., Nootenboom, C., & Polasky, S. (2021). Les arguments économiques en faveur de la nature : un modèle mondial « Terre-économie » pour évaluer les trajectoires de politiques de développement. Banque mondiale. <https://hdl.handle.net/10986/35882>.
22. Veuillez consulter la Liste rouge de l'UICN pour plus d'informations : <https://www.iucnredlist.org/>.

Bioéconomie et capital naturel

Les enjeux liés à ce thème incluent :

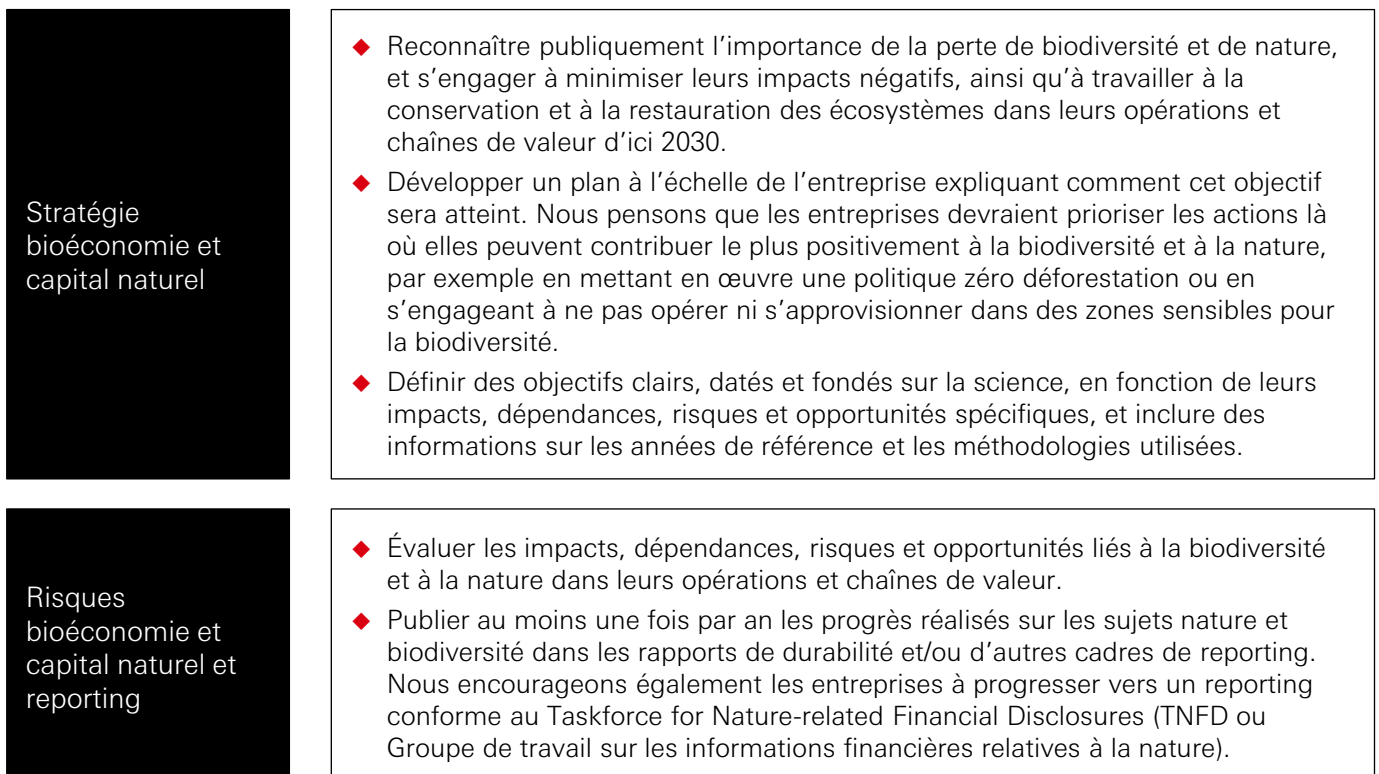


Approche d'engagement

Nous reconnaissons que la biodiversité et la nature couvrent un large éventail de sujets et que les pratiques continuent d'évoluer dans ce domaine. Nous mettons en avant ci-dessous les bonnes pratiques et encourageons les entreprises prioritaires, pour lesquelles la bioéconomie et le capital naturel sont des enjeux pertinents, à progresser vers ces pratiques. Dans ce cadre, nous tenons également compte des actions spécifiques à chaque secteur et industrie.

Nous reconnaissons que ce sujet est complexe et que le traiter, par exemple via la définition d'objectifs, peut être difficile, en particulier tant que les trajectoires sectorielles fondées sur la science et les métriques universelles de données continuent d'évoluer. Toutefois, nous encourageons les entreprises à continuer de progresser et à utiliser les nombreuses ressources publiques disponibles. Lors de nos engagements, nous cherchons à partager des connaissances pour soutenir des résultats positifs.

Nous encourageons les entreprises avec lesquelles nous dialoguons à :



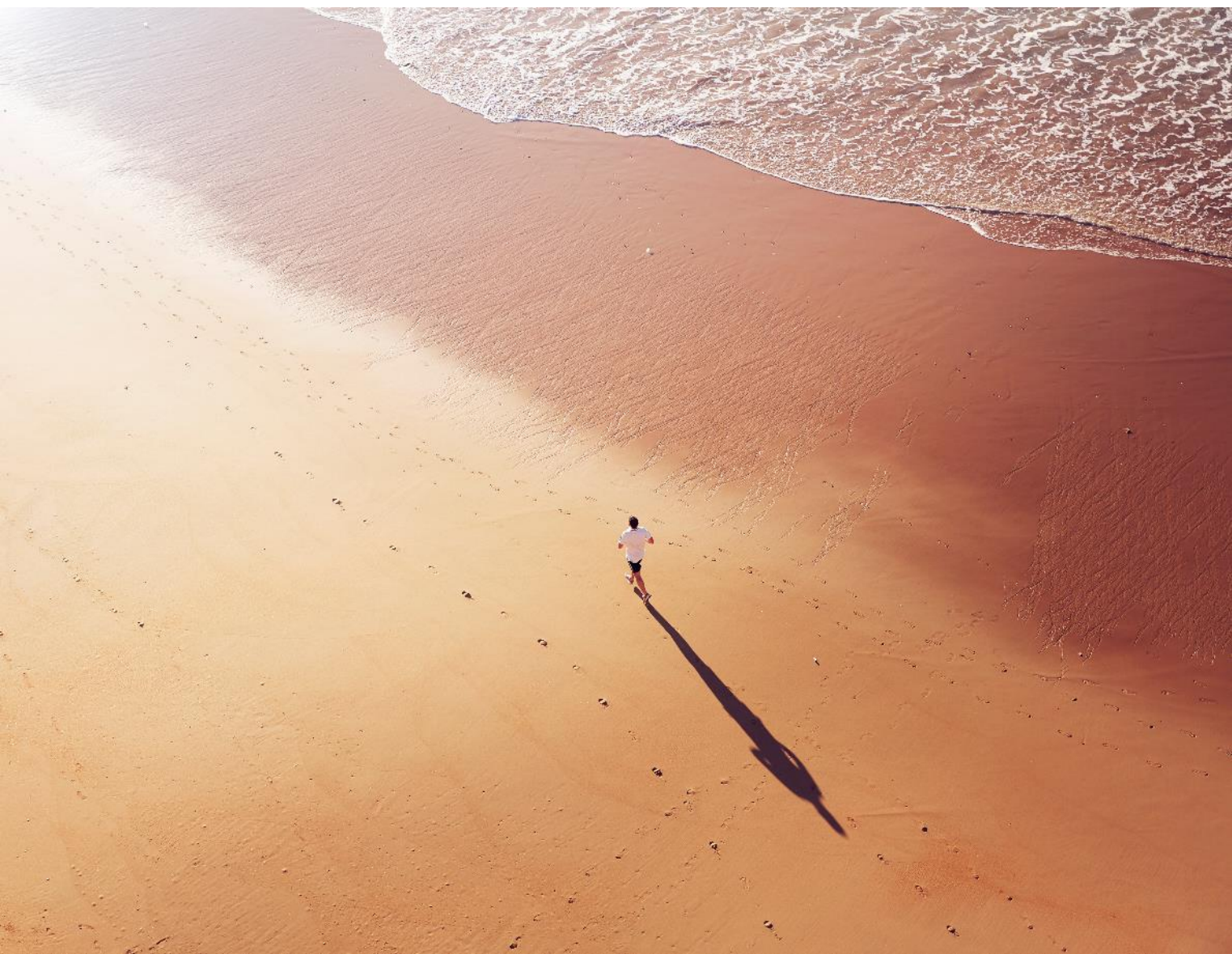
Bioéconomie et capital naturel

Gouvernance
bioéconomie et
capital naturel

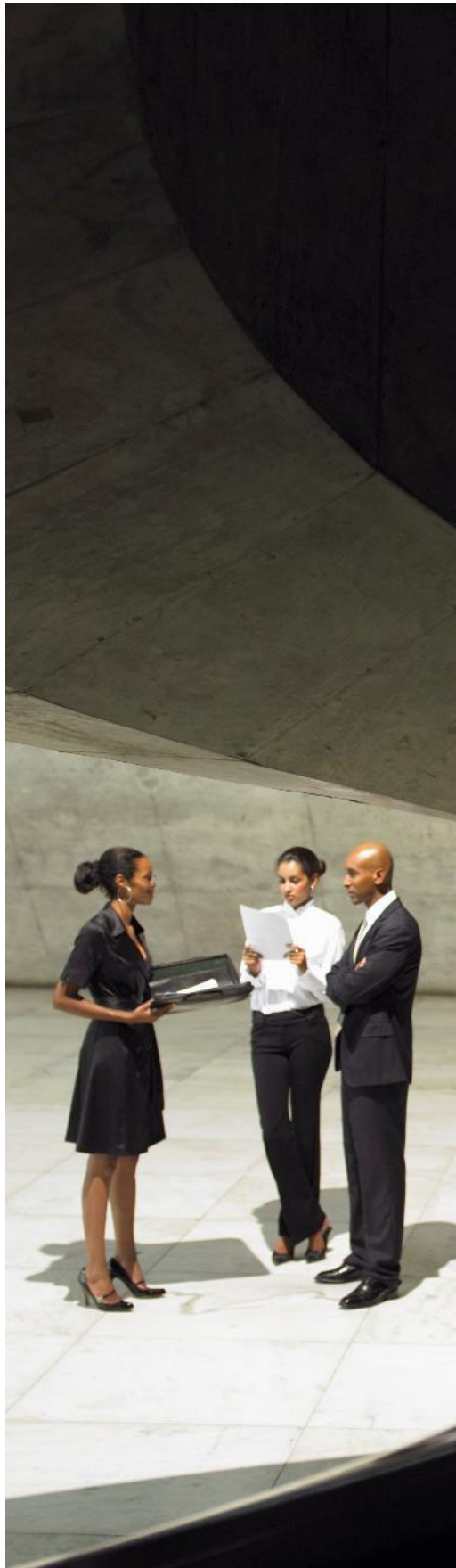
- ◆ Mettre en place et publier une supervision au niveau du conseil et de la direction, afin de promouvoir la responsabilité et la transparence, en précisant le périmètre des activités couvertes.
- ◆ Renforcer les compétences des collaborateurs sur les sujets biodiversité et nature pertinents pour l'entreprise.

Engagement
bioéconomie et
capital naturel

- ◆ Travailler avec l'ensemble de la chaîne de valeur pour apprendre et partager les bonnes pratiques, en collaboration avec les peuples autochtones et les communautés locales lorsqu'ils sont concernés.
- ◆ Contribuer à influencer positivement les changements systémiques via la participation à des associations professionnelles et les interactions avec les décideurs publics et autres parties prenantes.



Droit de l'homme



Pourquoi nous nous engageons

Les entreprises jouent un rôle important dans le respect et la promotion des droits humains, ce qui est de plus en plus reconnu comme un facteur clé de conformité réglementaire, de gestion du risque de réputation, de stabilité opérationnelle et de résilience de la chaîne d'approvisionnement. En tant qu'investisseurs, nous priorisons les allégations de violations des droits humains présentant le plus grand risque de causer ou de contribuer à des impacts négatifs significatifs de la part des entreprises de nos portefeuilles.

Le défaut de traiter ces violations peut entraîner des sanctions juridiques, des enquêtes réglementaires, des perturbations opérationnelles et de la chaîne d'approvisionnement, des dommages à la réputation de la marque, des boycotts et une perte d'accès aux marchés. Ces risques affectent non seulement la performance financière des entreprises en portefeuille, mais créent également des risques financiers et de réputation pour les investissements de nos clients.

Les législations et réglementations relatives aux droits humains se multiplient dans le monde, évoluant des obligations de reporting vers des exigences de diligence raisonnable obligatoire sur la chaîne d'approvisionnement et des contrôles à l'importation. Des efforts sectoriels sont en cours pour standardiser le reporting sur les droits humains, comme le Taskforce on Inequality and Social-related Financial Disclosures (TISFD ou Groupe de travail sur les informations financières relatives aux inégalités et aux questions sociales) récemment lancé et le programme de travail de l'IFRS sur le capital humain en tant que futur standard de reporting potentiel.

Les impacts négatifs sur les droits humains, tels que l'esclavage moderne, peuvent survenir dans tous les secteurs. Cependant, certains secteurs, zones géographiques ou modèles économiques présentent un risque plus élevé. Lors de nos engagements avec les entreprises en portefeuille, nous nous concentrons sur les impacts négatifs pour lesquels l'entreprise a une responsabilité, une supervision et une capacité d'influence, tout en reconnaissant que certains enjeux peuvent être liés à des défis politiques et systémiques plus larges, parfois au-delà du contrôle de l'entreprise.

Les enjeux liés à ce thème incluent :

Droit de l'homme

Relation avec les communautés

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

23. Veuillez consulter les liens suivants pour plus d'informations: <https://www.tisfd.org/> et <https://www.ifrs.org/projects/work-plan/human-capital/#about>.

Droit de l'homme

Approche d'engagement

Nous mettons en avant ci-dessous les bonnes pratiques et encourageons les entreprises prioritaires, pour lesquelles les droits humains sont un enjeu pertinent, à progresser vers ces pratiques.

<p>Politique et supervision en matière de droits humains</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mettre en place une politique publique s'engageant à respecter les droits humains, idéalement alignée sur un standard mondial tel que les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le Pacte mondial des Nations unies ou les Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des affaires.²⁴ ◆ Fournir des preuves de la supervision des engagements, pratiques et performances en matière de droits humains par le conseil d'administration et la direction générale.
<p>Diligence raisonnable et atténuation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Développer un processus robuste de diligence raisonnable pour identifier, évaluer et publier les impacts sur les droits humains des parties prenantes liés aux opérations, produits et services de l'entreprise, ainsi qu'à ses relations d'affaires. L'approche peut varier selon le secteur, la géographie ou le modèle économique. ◆ Mettre en place des mesures pour éviter de causer ou de contribuer à des impacts négatifs sur les droits humains et mettre en œuvre des plans d'atténuation, en priorisant les risques les plus élevés. ◆ Identifier et publier des indicateurs clés de performance pour suivre les mesures d'atténuation et les impacts négatifs. ◆ Actualiser périodiquement les évaluations de diligence raisonnable
<p>Mécanismes de recours et remédiation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mettre en place des canaux de recours légitimes, accessibles, prévisibles, équitables, transparents et exempts de représailles réelles ou perçues. ◆ En cas de violations, assurer une enquête rapide et développer des plans d'action correctifs. Prendre en compte les avis de tiers et fournir aux parties affectées des réparations et des communications efficaces. ◆ Publier des données sur les recours, y compris le nombre, le type, la localisation et les résolutions. ◆ Le cas échéant, publier les efforts de consultation, de dialogue ou de médiation avec les parties prenantes concernées, ainsi que les résultats.
<p>Gestion de la chaîne d'approvisionnement et des sous-traitant</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Effectuer une diligence raisonnable avant l'intégration et un suivi continu des fournisseurs et sous-traitants pour évaluer leur exposition aux risques en matière de droits humains. ◆ Réaliser des audits des fournisseurs et sous-traitants selon une approche fondée sur les risques, basée sur les évaluations de diligence raisonnable en matière de droits humains, en garantissant l'indépendance des auditeurs. ◆ Lorsque cela est pertinent pour certains secteurs, obtenir des certifications indépendantes des fournisseurs sur la base de standards reconnus, et les encourager à obtenir des certifications pour les fournisseurs de différents niveaux de la chaîne d'approvisionnement (« fournisseurs de rang N »).

24. Veuillez consulter les liens suivants pour plus d'informations : https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/publications/guidingprinciplesbusinesshr_en.pdf; <https://unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles>; et <https://mneguidelines.oecd.org/>.

Droit de l'homme

Suivi continu et reporting

- ◆ S'assurer que les conclusions sont intégrées dans les processus métier pertinents et suivre en continu l'évolution et l'émergence de nouveaux risques.
- ◆ Renforcer la transparence via des reportings couvrant ces domaines, incluant des indicateurs, des objectifs et des études de cas pertinents.

Nous reconnaissons que, parfois, un engagement au niveau du système est nécessaire pour traiter des défis plus larges liés aux droits humains – par exemple, pour améliorer la transparence et la cohérence des données et évaluations sur les droits humains produites par les fournisseurs de données commerciales.



Opportunités sociales



Pourquoi nous nous engageons

Des opportunités d'investissement significatives peuvent émerger de sociétés devenant plus inclusives sur le plan économique, avec un plus grand nombre de personnes disposant de revenus plus élevés à dépenser et à investir. Dans nos propres portefeuilles, nous avons observé, via nos engagements, que les entreprises offrant de bonnes conditions de travail et une rémunération équitable déclarent avoir des salariés plus engagés et productifs, ce qui contribue à la performance de nos entreprises en portefeuille via la fidélité, l'innovation et un excellent service client. La recherche académique a mis en évidence un lien entre la satisfaction des salariés et la valeur de l'entreprise dans les pays où les marchés du travail sont flexibles, les entreprises figurant parmi les « Best Companies to Work For » (« meilleures entreprises où travailler ») surperformant leurs pairs en termes de performance boursière²⁵. Les recherches montrent également que la relation positive entre la satisfaction des salariés et la surperformance est particulièrement forte lors des phases de baisse de marché, ce qui peut être bénéfique pour les investisseurs, les salariés et la société au sens large.²⁶

L'élargissement de l'accès et de l'accessibilité aux services essentiels – tels que la banque, l'assurance, la médecine et l'éducation – peut soutenir la création de valeur à long terme en élargissant la participation économique et en renforçant la résilience financière des ménages. Des études empiriques montrent que l'extension des services financiers aux populations mal desservies peut bénéficier aux institutions financières, notamment via une meilleure performance et rentabilité, bien que cela dépende du contexte de chaque pays.²⁷

Si les résultats spécifiques de la diversité peuvent varier en fonction de nombreux facteurs – tels que la culture d'entreprise et la gouvernance – la diversité des expériences, compétences, points de vue et origines est reconnue par les investisseurs et autres parties prenantes comme un moyen d'apporter des perspectives plus larges à la prise de décision et de renforcer la capacité à gérer des enjeux complexes. La diversité de genre a été positivement corrélée à la performance des entreprises,²⁸ même si le contexte social plus large reste important pour déterminer la force de cette relation²⁹.

Les enjeux liés à ce thème incluent :

Accès et accessibilité	Engagement des salariés	Relations sociales et relations de travail
Inclusion et sentiment d'appartenance	Santé et sécurité	Opportunités d'inclusion sociale

25. Edmans, A., Pu, D., Zhang, C., & Li, L. (2023). Satisfaction des employés, flexibilité du marché du travail et rendements boursiers dans le monde. European Corporate Governance Institute (ECGI) – Document de travail Finance No. 433/2014. <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2461003>.
26. Boustanifar, H., & Kang, Y. D. (2021). Satisfaction des employés et rendements boursiers à long terme, 1984-2020. Financial Analysts Journal, 78(3), 129-151. <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3933687>.
27. Saidi, H., Hakimi, A., Adili, L., & Hamdi, H. (2025). L'inclusion financière améliore-t-elle la performance des banques dans la région MENA ? Données probantes issues des pays du CCG et des pays hors CCG. Banking & Finance. <https://doi.org/10.1080/23311975.2025.2547083>.
28. Brahma, S., Nwafor, C., & Boateng, A. (2021). Diversité de genre au sein du conseil d'administration et performance de l'entreprise : données probantes au Royaume-Uni. International Journal of Finance and Economics, 26(4), 5704-5719 <https://doi.org/10.1002/ijfe.2089>.
29. Zhang, L. (2020). Une approche institutionnelle de la diversité de genre et de la performance de l'entreprise. Organization Science, 31(2). <https://doi.org/10.1287/orsc.2019.1297>.

Opportunités sociales

Approche d'engagement

Nous mettons en avant ci-dessous les bonnes pratiques et encourageons les entreprises prioritaires, pour lesquelles les opportunités sociales sont pertinentes, à progresser vers ces pratiques.

Conditions de travail

- ◆ Fixer des objectifs robustes et prendre des mesures pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs.
- ◆ Développer des programmes de formation et des opportunités de progression de carrière pour les salariés, et mesurer les résultats de ces initiatives.
- ◆ Mettre en place des plateformes formelles permettant aux salariés de faire remonter leurs retours à la direction, ainsi que des mécanismes solides et sûrs pour signaler des préoccupations éthiques.
- ◆ Publier, via des reportings publics, des informations de qualité et des récits sur les conditions de travail, le développement de carrière et la voix des salariés, permettant aux investisseurs de comprendre comment les entreprises développent et gèrent les talents.

Rémunération équitable

- ◆ Verser des salaires décents aux salariés³⁰, offrir de la visibilité et de la flexibilité sur les horaires de travail, ainsi que d'autres avantages significatifs tels que des dispositifs d'actionnariat salarié étendus.
- ◆ Publier et réduire les écarts de rémunération conformément aux exigences légales et réglementaires applicables.
- ◆ S'assurer que la rémunération de l'équipe dirigeante est raisonnable dans le contexte de l'entreprise et de la société.

Inclusion et sentiment d'appartenance

- ◆ Améliorer la diversité, y compris des parcours, compétences, expériences et points de vue, à tous les niveaux – conseil d'administration, équipe de direction et ensemble des effectifs – au moyen de processus appropriés de recrutement, de formation et de promotion.
- ◆ Collecter, publier et suivre des données de diversité détaillées, ventilées par niveau de séniorité et par régions/pays d'implantation³¹.
- ◆ Fixer, lorsque la législation applicable le permet, des objectifs assortis d'échéances pour améliorer les indicateurs de diversité.
- ◆ Prendre des mesures pour que chacun se sente inclus et respecté, couvrant les différentes étapes de la relation de travail, notamment le recrutement, la formation, la promotion et l'organisation du travail au quotidien.

Accès et accessibilité

- ◆ Explorer des opportunités créatrices de valeur pour fournir des produits et services essentiels – tels que la banque, l'assurance, l'éducation et la santé – aux populations mal desservies.

30. Défini par la Global Living Wage Coalition comme suit : « La rémunération perçue pour une semaine de travail standard par un travailleur dans un lieu donné, suffisante pour assurer un niveau de vie décent au travailleur et à sa famille. » Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant : <https://www.globallivingwage.org/about/what-is-a-living-wage/>.

31. Nous sommes conscients de certaines spécificités propres à certains marchés qui rendent la collecte de données plus complexe, et nous adaptons nos échanges en conséquence.

Technologies de confiance et données

Pourquoi nous nous engageons

La connectivité numérique peut favoriser la collaboration internationale, la croissance économique et le développement durable. Cependant, l'évolution rapide des technologies peut être source de perturbations pour la société comme pour les entreprises, créant des risques et des opportunités significatifs pour les investisseurs.

Les gouvernements et les régulateurs, notamment au Royaume-Uni, dans l'UE et aux États-Unis, ont introduit de nouvelles règles pour traiter les risques liés aux technologies numériques, y compris l'intelligence artificielle (IA) et les actifs numériques. Cela fait suite à des réglementations antérieures sur la confidentialité et la protection des données, telles que le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE. Ces réglementations augmentent les coûts de conformité et le risque de lourdes sanctions en cas de manquement. Elles peuvent également prendre du retard par rapport aux innovations, ce qui signifie que certains risques peuvent ne pas être traités au niveau de l'entreprise ou du système. Parallèlement, les grandes entreprises technologiques intensifient leurs efforts de lobbying pour façonner les réglementations d'une manière qui soit alignée sur leurs intérêts commerciaux.

Les menaces en matière de cybersécurité continuent de croître en ampleur et en sophistication, les attaques représentant des risques financiers, opérationnels et réputationnels significatifs pour les entreprises et leurs parties prenantes. La protection des entreprises contre les menaces cyber, en particulier celles qui fournissent des infrastructures critiques, constitue un axe de plus en plus prioritaire pour les gouvernements.

La mésinformation et la désinformation sur les plateformes numériques peuvent fausser les perceptions du public et éroder la confiance dans les institutions. Cela peut créer des risques pour les entreprises et les marchés financiers, par exemple en portant atteinte à la réputation des entreprises, en amplifiant la volatilité des marchés ou en sapant la confiance des investisseurs. Les plateformes numériques sont également exposées aux coupures et à la censure imposées par des acteurs étatiques, avec des implications pour les droits humains ainsi que pour la continuité d'activité.

La demande croissante de produits numériques, en particulier l'IA, augmente la demande d'énergie et de matières premières. L'AIE prévoit que la consommation d'électricité des centres de données, de l'IA et du secteur des cryptomonnaies pourrait doubler d'ici 2026 (par rapport à 2024). Parallèlement, les chocs économiques (tels que la COVID-19) et la concurrence géopolitique pour des matériaux et composants clés (tels que les semi-conducteurs) peuvent affecter les coûts de production et les volumes de sortie pour certains secteurs.

Les enjeux liés à ce thème incluent :

Sécurité et confidentialité des données

Gouvernance et responsabilité des produits/services

Qualité et sécurité des produits/services

- 32. Par exemple, le Digital Markets, Competition and Consumers Act 2024 (Royaume-Uni (<https://www.legislation.gov.uk/ukpga/2024/13/contents>)), le Digital Markets Act (UE) (https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?toc=OJ%3A2022%3A265%3ATOC&uri=uriserv%3AOJ.L._2022.265.01.0001.01.ENG), et le Financial Innovation and Technology for the 21st Century Act (États-Unis) (<https://www.congress.gov/bill/118th-congress/house-bill/4763>).
- 33. Par exemple, le Code de bonnes pratiques du gouvernement britannique sur la gouvernance de la cybersécurité (<https://www.gov.uk/government/publications/cyber-governance-code-of-practice>).
- 34. Agence internationale de l'énergie. (2025). Global Methane Tracker 2025: Understanding methane emissions. <https://www.iea.org/reports/global-methane-tracker-2025/understanding-methane-emissions>.



Technologies de confiance et données

Approche d'engagement

Nous mettons en avant ci-dessous les bonnes pratiques et encourageons les entreprises prioritaires, pour lesquelles les technologies de confiance et les données sont des enjeux pertinents, à progresser vers ces pratiques.

Risques liés à la technologie et aux données

- ◆ Identifier et rendre compte de la manière dont l'entreprise gère les risques de durabilité et les risques financiers pouvant découler de la fourniture ou de l'utilisation de technologies et de données (y compris les biais et la mésinformation).
- ◆ Assurer la transparence concernant l'utilisation et l'impact de l'IA, tant du point de vue opérationnel que du point de vue des produits/services.
- ◆ Adopter des normes internationales relatives à l'IA, par exemple l'ISO/IEC 42001.

Sécurité et protection

- ◆ Prendre des mesures pour protéger la cybersécurité, y compris au sein des chaînes d'approvisionnement numériques.
- ◆ Intégrer des stratégies efficaces de protection, de sécurité et de prévention dans les politiques liées aux technologies et aux données.
- ◆ Réaliser un examen et une vérification indépendants des politiques relatives aux technologies et aux données.
- ◆ Adopter des normes internationales en matière de sécurité de l'information, de cybersécurité et de protection de la vie privée, par exemple l'ISO/IEC 27001.

Vie privée et droits numériques

- ◆ Sensibiliser les employés et les utilisateurs à la collecte, au stockage, au traitement et à la diffusion des données.
- ◆ Protéger les données et les droits des utilisateurs à la vie privée, et mener une diligence raisonnable sur tout modèle économique ou opération présentant un risque d'atteinte aux droits.
- ◆ Prendre des mesures pour défendre, protéger et respecter les droits humains dans l'environnement numérique, par exemple en mettant en place un comité indépendant et composé d'experts chargé de protéger les droits humains numériques, tant dans le monde réel que dans les environnements digitaux.

Solutions technologiques et de données

- ◆ Identifier des opportunités de solutions technologiques et de données permettant de répondre aux enjeux environnementaux et sociaux.

Gouvernance de la technologie et des données

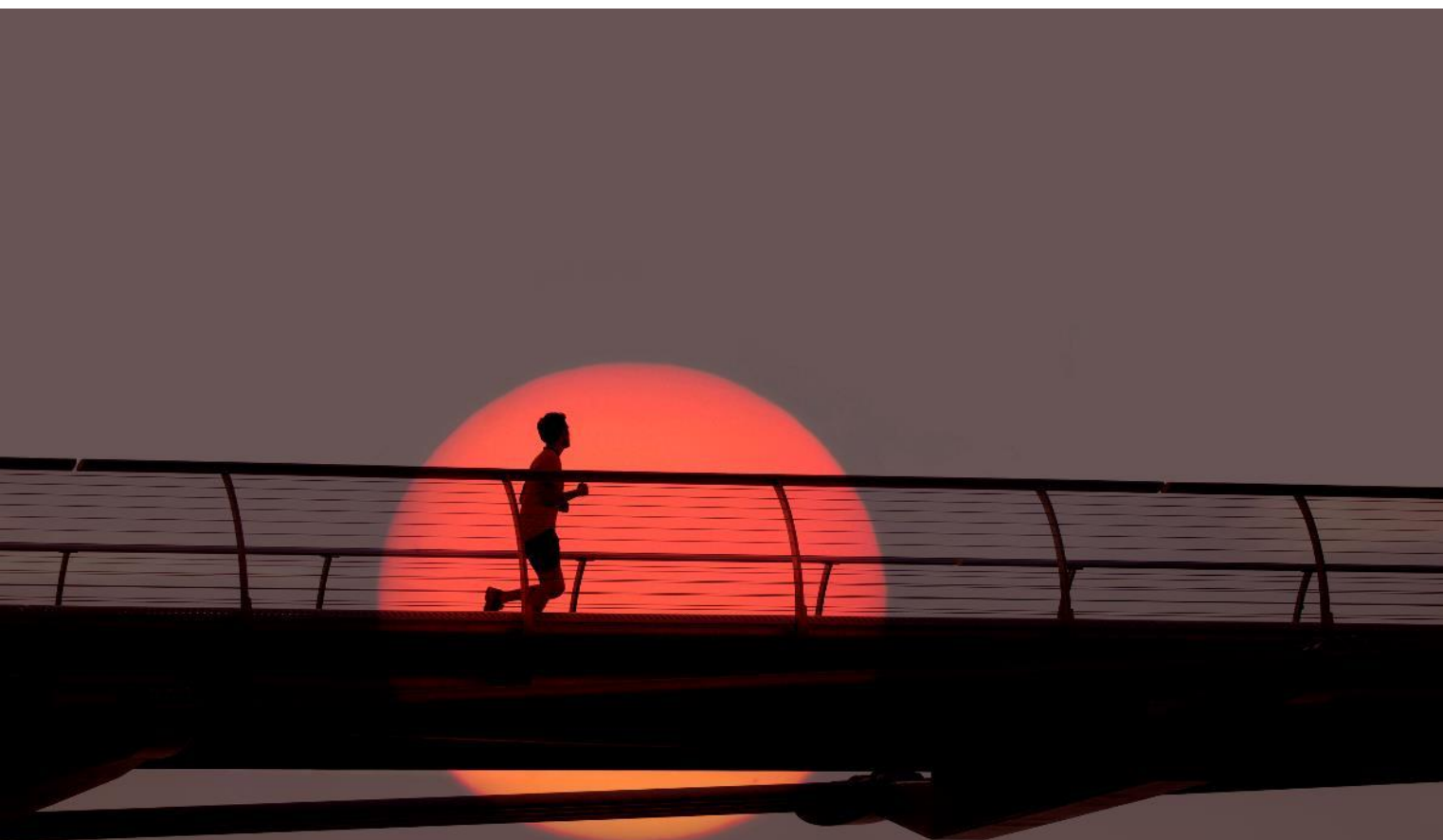
- ◆ Veiller à ce que le conseil d'administration ait une responsabilité claire dans la supervision des risques technologiques matériels, y compris la cybersécurité, l'IA, la gouvernance des données et la résilience opérationnelle.
- ◆ S'assurer que le conseil dispose des connaissances et de l'expertise nécessaires pour comprendre les menaces et opportunités technologiques émergentes, afin de superviser et de challenger efficacement les décisions liées à la technologie.

Technologies de confiance et données

Focus : centres de données

Les enjeux de durabilité qui sont matériels pour la valeur et les perspectives d'une entreprise sont souvent interconnectés, créant des dépendances et des boucles de rétroaction. Il arrive qu'un secteur évolue et progresse plus rapidement que les réglementations et les attentes sociétales, ce qui présente des risques et des opportunités matériels pour les investisseurs susceptibles d'évoluer ou de se matérialiser rapidement. Ces impacts peuvent également se répercuter sur l'économie et d'autres secteurs. Un exemple que nous avons observé est la croissance rapide des centres de données.

Chacun des enjeux ci-dessous est lié aux thèmes présentés plus haut dans notre Plan d'engagement, où nous avons décrit notre approche d'engagement et les bonnes pratiques attendues des entreprises. En complément, lorsque cela est matériel pour un propriétaire ou un exploitant de centre de données, nous encourageons également des publications spécifiques, telles que des études d'impact social et environnemental au niveau des sites, ainsi que des indicateurs clés comme l'efficacité d'utilisation de l'énergie (PUE), l'efficacité d'utilisation de l'eau (WUE), les sources d'approvisionnement en eau, les indicateurs d'incidents et les mesures correctives mises en œuvre.



Technologies de confiance et données

Demandes et impacts

Clé de lecture
des éléments ci-dessous :

CG Gouvernement d'entreprise	CC Changement climatique	BNC Bioéconomie et capital naturel
HR Droits Humains	SO Opportunités sociales	TTD Technologies de confiance et données

Hausse de la demande d'énergie due à une consommation d'électricité importante, estimée à un doublement d'ici 2030

CC BNC HR TTD

- ◆ Croissance des investissements dans les énergies renouvelables, mais aussi dans le gaz naturel et l'énergie nucléaire, ce qui verrouille davantage d'émissions de gaz à effet de serre et de déchets nucléaires.
- ◆ Pression accrue sur le réseau et hausse des coûts de l'énergie pour les riverains, par exemple lorsque les dépenses d'investissement pour l'extension des capacités de production électrique sont répercutées sur les consommateurs.
- ◆ Une demande plus forte de certificats d'énergie renouvelable, de solutions de captage et de crédits de compensation carbone peut stimuler l'innovation et les solutions fondées sur la nature. Toutefois, des préoccupations existent quant à l'intégrité, la transparence et l'additionnalité de ces certificats et crédits, y compris le risque de double comptabilisation.
- ◆ Des émissions potentiellement évitées grâce aux gains d'efficacité de l'IA, mais difficiles à quantifier en l'absence de méthodologie standardisée à ce jour.
- ◆ L'alimentation de secours ininterrompue est généralement assurée par des générateurs diesel. La pollution de l'air et le bruit qui en résultent peuvent avoir un impact négatif sur la santé des communautés locales, entraînant une opposition des riverains et une érosion de la licence sociale d'exploitation.

Les centres de données génèrent une quantité importante de chaleur qui nécessite un refroidissement

CC BNC HR

- ◆ Le refroidissement par air traditionnel a tendance à être plus énergivore, et des exemples existent de plaintes de riverains concernant le bruit et la pollution de l'air générés par les ventilateurs de refroidissement.
- ◆ Le refroidissement par évaporation liquide consomme moins d'énergie mais davantage d'eau, ce qui accroît les risques opérationnels, réglementaires et réputationnels dans les zones en stress hydrique. Des initiatives et des innovations visant à récupérer et réutiliser la chaleur fatale pour chauffer des logements, voire des villes entières, peuvent contribuer à atténuer ces risques.^{2,3}

Remplacement des matériels de support – puces et processeurs

CC BNC HR SO

- ◆ Des cycles de remplacement d'actifs plus courts génèrent davantage de déchets électroniques, entraînant une demande plus élevée de minerais et de matières premières. Cela accroît à son tour les risques socio-environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement.
- ◆ Les modèles d'économie circulaire peuvent contribuer à atténuer les coûts et les risques.

35. Agence internationale de l'énergie. (2025). Global Methane Tracker 2025 : Comprendre les émissions de méthane. <https://www.iea.org/reports/global-methane-tracker-2025/understanding-methane-emissions>

36. Krall, L. M., Macfarlane, A. M., & Ewing, R. C. (2022). Déchets nucléaires issus des petits réacteurs modulaires. <https://doi.org/10.1073/pnas.2111833119>.

37. Veuillez consulter les liens suivants pour des exemples: https://www.bloomberg.com/graphics/2025-ai-data-centers-electricity-prices_et <https://apnews.com/article/meta-data-center-louisiana-power-costs-4ce76b73c102727d71edbbb56abe1388>.

38. Veuillez consulter le lien suivant pour un exemple : <https://www.businessinsider.com/data-centers-northern-virginia-noise-air-pollution-cost-2025-5>.

39. Pour plus d'informations et un exemple, veuillez consulter : <https://www.irena.org/Innovation-landscape-for-smart-electrification/Power-to-heat-and-cooling/31-Waste-heat-recovery-from-data-centres> and <https://www.bloomberg.com/news/features/2025-05-14/finland-s-data-centers-are-heating-cities-too>.

Technologies de confiance et données

Attraction des talents et opportunités socio-économiques

SO

- ◆ Les emplois liés à la construction sont généralement temporaires, tandis que les postes qualifiés et techniques nécessaires à l'exploitation d'un centre de données sont à la fois peu nombreux et souvent pourvus par des travailleurs venant de l'extérieur plutôt que recrutés au sein de la communauté locale.

Une cybersécurité robuste, une sécurité physique, la continuité d'activité et la gestion des incidents sont essentielles.

CG TTD

- ◆ Cela nécessite une gouvernance et une supervision solides de la part du conseil d'administration et de la direction générale jusqu'aux équipes opérationnelles au sein de l'organisation, avec un suivi continu via le cadre de gestion des risques d'entreprise.



Adaptation (climat)

Actions entreprises par les entreprises pour se préparer et répondre aux impacts physiques du changement climatique – tels que les phénomènes météorologiques extrêmes ou la hausse des températures – afin de maintenir leur résilience dans le temps.

Bioéconomie

Un système économique qui utilise des ressources biologiques, telles que les plantes, les animaux et les micro-organismes, pour produire des aliments, des matériaux et de l'énergie.

Biodiversité

La diversité est l'abondance des organismes vivants au sein des écosystèmes. La perte de biodiversité peut perturber des processus naturels essentiels comme la pollinisation et la purification de l'eau, créant des risques opérationnels et financiers pour les entreprises.

Capital naturel

Les stocks mondiaux d'actifs naturels, comprenant la géologie, les sols, l'air, l'eau et tous les êtres vivants. La dégradation du capital naturel peut engendrer des risques opérationnels, réglementaires et financiers.

Devoir de vigilance (Droits humains)

Un processus structuré utilisé par les entreprises pour identifier, évaluer, prévenir et traiter les impacts négatifs sur les droits humains dans leurs opérations et chaînes de valeur. Une diligence efficace réduit les risques juridiques, opérationnels et de réputation.

Économie circulaire

L'économie circulaire est un modèle de production et de consommation qui consiste à partager, louer, réutiliser, réparer, remettre à neuf et recycler les matériaux et produits existants aussi longtemps que possible. De cette manière, le cycle de vie des produits est prolongé.

Émissions financées

Les émissions de gaz à effet de serre attribuables aux entreprises financées ou dans lesquelles investit une institution financière.

Émissions de GES (Scopes 1, 2, 3)

Les émissions de gaz à effet de serre regroupées en trois catégories :

- ◆ **Scope 1** : Le Scope 1 couvre les émissions directes provenant des activités d'une entreprise, telles que le chauffage des bâtiments, l'utilisation de véhicules ou le torchage de gaz dans le cas de la production pétrolière.
- ◆ **Scope 2** : Le Scope 2 couvre les émissions indirectes liées à l'utilisation d'énergie ou d'électricité achetée.
- ◆ **Scope 3** : Le Scope 3 englobe les émissions indirectes issues de la chaîne de valeur, notamment les émissions générées par l'utilisation du produit (ou par sa combustion dans ce cas), comme celles émises par le pot d'échappement d'un véhicule.

Engagements ciblés (« purposeful »)

Interactions orientées vers les résultats, visant à obtenir des changements spécifiques de la part d'un émetteur. Ces engagements sont liés à des objectifs d'engagement, que nous suivons dans le temps.

Engagements d'information (« insightful »)

Dialogue bilatéral avec les émetteurs visant à mieux comprendre leurs pratiques, stratégies ou défis liés aux sujets de durabilité, tout en expliquant nos points de vue et pourquoi nous considérons ces sujets comme importants pour l'atténuation des risques ou la création de valeur. Bien qu'ils ne comportent pas la définition d'objectifs spécifiques, ces échanges fournissent des informations détaillées qui peuvent alimenter nos activités d'investissement responsable, telles que notre processus de diligence raisonnable en matière de durabilité.

IFRS S2 (Informations sur le climat)

Une norme mondiale de reporting émise par l'International Sustainability Standards Board (ISSB) qui oblige les entreprises à divulguer les risques, opportunités, gouvernance, stratégies et indicateurs liés au climat. Elle s'appuie sur le cadre TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures).

Label ISR (Label de l'état français)

Une certification gouvernementale française attribuée aux fonds respectant des normes reconnues en matière d'investissement responsable, y compris les pratiques d'engagement, l'intégration ESG et la transparence.

Net zéro

Le terme « zéro net » s'applique à une situation où les émissions mondiales de gaz à effet de serre dues aux activités humaines sont équilibrées par des réductions d'émissions. À zéro net, des émissions de dioxyde de carbone sont encore générées, mais une quantité équivalente de dioxyde de carbone est retirée de l'atmosphère, ce qui entraîne une augmentation nette nulle des émissions.

PAI (Principal Adverse Impact)

Un Principal Adverse Impact (PAI) est tout impact des décisions ou conseils d'investissement ayant un effet négatif sur des facteurs de durabilité, tels que les préoccupations environnementales, sociales, les droits humains, la lutte contre la corruption et la transparence. La fourniture d'informations sur les PAI est une obligation pour les participants des marchés financiers en vertu du règlement européen SFDR.

Salaire décent

Un niveau de salaire suffisant pour qu'un travailleur et sa famille répondent à leurs besoins essentiels et maintiennent un niveau de vie décent dans un lieu spécifique. Cela dépasse généralement les exigences légales du salaire minimum.

Suivi d'investissement (« investment monitoring »)

Interactions régulières avec les entreprises, telles que les conférences téléphoniques sur les résultats. Ces événements portent généralement sur des sujets financiers et stratégiques et peuvent parfois couvrir des sujets de durabilité.

Services écosystémiques

Les bénéfices fournis par les écosystèmes naturels – comme la pollinisation, la filtration de l'eau, la régulation du climat et la fertilité des sols – qui soutiennent l'activité économique et le bien-être humain.

TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures)

Le Financial Stability Board (FSB) a créé le Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) afin d'élaborer des recommandations sur les types d'informations que les entreprises devraient divulguer pour aider les investisseurs, les prêteurs et les assureurs à évaluer et à tarifier de manière appropriée un ensemble spécifique de risques, à savoir les risques liés au changement climatique.

TISFD (Taskforce on Inequality and Social-related Financial Disclosures)

Une initiative visant à développer des normes pour le reporting sur les inégalités sociales, le capital humain et les impacts communautaires. Elle vise à améliorer la cohérence et la comparabilité des rapports sociaux.

TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures)

Un cadre en développement destiné à aider les entreprises à évaluer, gérer et divulguer leurs impacts et dépendances à la nature et à la biodiversité, analogue au TCFD pour le climat.

Transition juste

Une approche qui prend en compte l'impact de la transition climatique sur les travailleurs, les fournisseurs et les communautés, et encourage les entreprises à soutenir le développement des compétences, la protection des travailleurs et l'accès aux opportunités.

Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management. L'ensemble des informations contenu dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation (même partielle), sans autorisation, de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant :

<https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>. Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion.

En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses.

Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude. Le capital n'est pas garanti.

HSBC Asset Management est la marque commerciale de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC, qui comprend

les activités d'investissement fournies par nos entités locales réglementées.

HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre. S.A au capital de 8.050.320 euros.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026)

Adresse postale : 38 avenue Kléber 75116 PARIS

Siège social : Immeuble Coeur Défense | 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 (France)

www.assetmanagement.hsbc.fr

Document non contractuel, mis à jour en mars 2026.

AMFR_2026_INSTIT_CM_0144. Expires: 25/03/2027

